



MÉMOIRE

« La Françafrique, un nouveau visage ? »



20 NOVEMBRE 2016
AÏCHA MYRIAM COULIBALY, 58 02 795
Université d'Ottawa
École supérieure d'affaires publiques et internationales

Table des matières :

Introduction.....	2
Chapitre 1 : Revue de littérature.....	5
1-1 : La politique africaine française, historique et évolution.....	5
1-2 : Les différentes théories expliquant les motifs d'intervention française/européenne en Afrique.....	8
1-3 : Un nouveau cadre international : du paternalisme au partenariat et nouvelles formes d'intervention.....	12
Chapitre 2 : Cadre et méthodologie.....	14
2-1 : Qu'est-ce que la Françafrique ?.....	15
2-2 : Motivations.....	16
2-3 : Méthodologie.....	16
2-4 : Le conflit ivoirien et l'intervention de la France en Côte d'Ivoire.....	23
Chapitre 3 : Le discours.....	28
Chapitre 4 : Les pratiques.....	35
Conclusion analytique.....	40
Conclusion.....	50
Bibliographie.....	51

Introduction :

De nombreux pays sont, aujourd'hui encore, marqués par un fort héritage colonial. Les anciennes colonies françaises, entre autres, sont aujourd'hui indépendantes, mais ont traversé et/ou traversent encore des situations qui ne laissent pas la France indifférente. Compte tenu de son passif colonial, la France a toujours entretenu avec chacun de ces pays, des relations privilégiées, que ce soit dans le domaine économique, commercial, et surtout politique. La Côte d'Ivoire fait partie de ce lot de pays, évoluant notamment, selon certains, avec une « ombre » française extrêmement présente au-dessus du territoire ivoirien¹.

Longtemps, le concept de Françafrique a été employé pour décrire une vision selon laquelle les multiples interventions de la France en Afrique n'étaient motivées que par des tendances et préférences néocolonialistes. L'ancienne métropole était communément perçue comme défendant ses propres intérêts politiques, stratégiques et économiques, lors de ses interventions en Afrique. Cependant, cette relation semble avoir évolué, à cause notamment de certains discours et pratiques à l'international qui laissent sous-entendre des changements : de nouveaux types d'interventions ont lieu en Afrique, et sont présentés comme étant motivés par des raisons autres que des intérêts égoïstes et unilatéraux de la part de la France. La Françafrique s'effacerait-elle ? Ou encore, prendrait-elle un nouveau visage ? Quelles formes prennent ces relations en Côte d'Ivoire ?

Dans ce texte, nous allons nous poser la question suivante : cette notion de Françafrique a-t-elle évolué depuis la fin de la Guerre Froide, dans un environnement où les normes auraient changé ? L'approche de la France par rapport à l'Afrique s'est-elle transformée, devenant plus subtile que le concept lui-même l'a longtemps laissé sous-entendre ?

Tout au long de ce travail, nous nous efforcerons de démontrer l'hypothèse selon laquelle les interventions contemporaines de la France par rapport à l'Afrique et en Afrique illustrent un renouveau, plus subtile, de la Françafrique. En effet, en prenant en compte une toile de fond

¹ Maria Malagardis, « France-Cote d'Ivoire, une relation de bouche à oreille », le 16 juillet 2014
Disponible en ligne : http://www.liberation.fr/planete/2014/07/16/france-cote-d-ivoire-une-relation-de-bouche-a-oreille_1065094

internationale de moins en moins tolérante face aux relations de pouvoir, nous suggérons que la France s'est vue obligée de s'y accoutumer, en réadaptant son discours par rapport à l'Afrique, le faisant moins « néocolonialiste ». Cependant, en pratique, les actions, décisions et interventions françaises suivent-elles réellement ce discours ? Il est probable que non, l'assouplissement de la rhétorique française ne mettant pas totalement fin à des pratiques fondamentalement plus intéressées ou même néocolonialistes. Nous suggérons donc également que malgré ses nouveaux discours moins impérialistes et plus adaptés aux exigences de la scène internationale, la France continue, en pratique, de poser des actions perpétuant la tradition néocolonialiste.

Les attentes de la communauté internationale envers les anciennes métropoles sont aujourd'hui très claires : elles doivent prôner une certaine stabilité dans leurs relations avec leurs anciennes colonies, stabilité sine qua none à une défense d'intérêts bilatéraux. Cela s'oppose à tout discours/pratique pouvant révéler des tendances néocolonialistes de la part de pays tels que la France. Ainsi, « la stratégie de développement et les objectifs de la coopération au développement ont changé en même temps que le contexte géopolitique »². De plus, l'ouverture du continent africain à l'ensemble du monde diminue fortement la priorité de la France dans les échanges commerciaux, financiers et/ou économiques. En résumé, les relations France-Afrique semblent être plus adroites, ne se faisant plus au détriment de l'un des deux partis : les tendances françaises néocolonialistes se seraient apaisées.

Néanmoins, la France reste fortement présente dans ses anciennes colonies. Que ce soit avec des forces armées dans le cadre d'opérations de paix installées sur place (renforcement des capacités nationales en termes de paix) ou des forces d'intervention dans un cadre humanitaire (défense des droits de l'homme, protection de ressortissants français, etc.), l'ancienne métropole reste concernée par les affaires africaines, et continue de s'en mêler. Y aurait-il donc divergence entre discours et pratiques français, les premiers étant « soft » et respectant les exigences imposées par l'ordre

2 « Le nouveau paradigme de la coopération au développement (le NPCD) : quels enjeux pour le développement des pays partenaires? », Thierry Amougou, *Économie et Solidarités*, vol. 40, n°1-2, 2009-2010, p. 63-83

international, tandis que les secondes seraient « hard » et refléteraient la volonté française d'assurer sa suprématie en territoire africain ?

Un exemple permettant d'étudier la politique de la France en Afrique est l'action française en Côte d'Ivoire entre 1999 et 2004, notamment lors de l'opération Licorne³ en septembre 2002. A des fins d'illustration, nous nous baserons donc particulièrement sur l'intervention de la France dans le conflit ivoirien dans les années 2000, ainsi que sur les décisions prises par ce pays concernant sa politique étrangère en Côte d'Ivoire dans les années subséquentes.

Dans le but d'étayer notre argumentation, nous allons tout d'abord parcourir l'évolution du concept de Françafrique en se basant sur ses anciennes et potentielles nouvelles formes, pour ensuite nous pencher sur l'exemple particulier des interventions françaises en Côte d'Ivoire. A travers cette étude de cas, nous allons observer l'évolution de deux volets. Premièrement, nous analyserons le discours français par rapport à l'Afrique et notamment la Côte d'Ivoire sur la période prédéterminée. En second lieu, nous évaluerons si les pratiques françaises en Côte d'Ivoire suivent (ou non) la rhétorique.

3 Pierre Weiss, « L'opération Licorne en Côte d'Ivoire : Banc d'essai de la nouvelle politique africaine 2003/1 (N° 89), p. 112-126, <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-1-page-112.html>

Chapitre 1 : Revue de littérature

Dans cette première partie du mémoire, nous allons évoquer les tendances de la politique étrangère que la France a adoptée par rapport à l'Afrique depuis la fin des indépendances africaines jusqu'à l'époque contemporaine. Cela nous permettra de nous pencher sur divers facteurs et étapes qui ont conduit, tour à tour, la France à adopter différentes politiques d'intervention.

I. La politique africaine française : historique et évolution

La colonisation française sur le continent africain débute le 5 juillet 1830, avec la prise d'Alger. La décolonisation de l'Afrique s'achève, quant à elle, en 1980, avec la proclamation d'indépendance des Comores, des Afars & Issas et des Nouvelles-Hébrides⁴. Entre temps, la France a pu tisser des relations profondes qui ont perduré au cours des années avec les régimes émergents des indépendances. Par la suite, on a assisté au fait que les politiques qui avaient été instaurées dans ces pays par la présence coloniale française ont eu une influence non-négligeable sur les nouvelles politiques mises en place en leur sein, et ce même après le départ de la métropole. En effet, en s'assurant l'accès privilégié aux ressources naturelles ainsi qu'une présence militaire quasi-constante dans la plupart des pays nouvellement indépendants via des pactes pré-indépendantistes, la France s'est assurée une influence sur ces derniers à très long terme, comme en témoigne le Sénat français : « Les indépendances sont loin d'avoir mis fin à ce rôle de gendarme de l'Afrique qu'on assigne volontiers à la France. Au lendemain de la décolonisation, la France a en effet signé une vingtaine d'accords de défense et de coopération avec ses anciennes colonies africaines. En vertu de

4 Jean Meyer, Jean Tarrade, Annie Rey-Goldzeiguer, Jacques Thobie, [Gilbert Meynier](#), [Catherine Coquery-Vidrovitch](#), [Charles-Robert Ageron](#), *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 2 vol., 1991 (vol. 1, «Des origines à 1914») et 1990 (vol. 2, «1914-1990») *Le Grand Soir*, *Liste des interventions militaires françaises en Afrique*, 21 Juillet 2014, <http://www.legrandsoir.info/liste-des-interventions-militaires-francaises-en-afrique.html>

Journal Jeune Afrique, *Carte interactive – 1960-2013 : 53 ans d'interventions françaises en Afrique*, <http://www.jeuneafrique.com/infographies/2013/carte-interventions-francaises-afrique/index.php>

Journal Sputnik, *Interventions militaires en Afrique : les dessous d'une nouvelle politique*, http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/2014_01_20/

ces accords, ou afin de venir en aide à ses ressortissants, l'armée française est intervenue à près de quarante reprises sur le sol africain en l'espace d'un demi-siècle. »⁵

Le terme « Françafrique » a été développé pour refléter l'interventionisme français. Il s'agit d'une expression, clairement péjorative, visant à dénoncer les actions à connotation néocoloniale que la France poserait sur le continent africain. Ces actions prendraient notamment forme au sein de « relations, des réseaux d'influence et des mécanismes politiques, économiques et militaires qui lient la France à ses anciennes colonies en Afrique, ainsi qu'à quelques autres pays africains ». Ce mot a été pour la première fois utilisé en 1955, par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, afin de souligner le souhait de certains dirigeants africains que leurs nations nouvellement indépendantes continuent d'entretenir des rapports privilégiés avec la France. Aujourd'hui, le système de Françafrique se composerait, selon les pays et à différents degrés, des facteurs suivants, selon Verschave :

- une politique africaine française qui ne relèverait pas directement du Ministère des Affaires étrangères, mais serait plutôt une politique discrétionnaire de la Présidence, notamment à travers la cellule africaine de l'Élysée et le Ministère de la Coopération (aujourd'hui disparu) ;
- de nombreux fonctionnaires ou « attachés techniques » français dans les pays africains concernés ;
- une ingérence dans les affaires intérieures des ex-colonies, la plupart du temps sur le plan militaire (défense ou renversement d'un gouvernement - cf. Congo) ;
- des liens financiers « occultes » entre le régime d'un pays donné et les partis politiques français (l'on assimile souvent cela à une tentative de corruption des dirigeants africains sur la France).⁶

⁵ Le Sénat, un site au service des citoyens, *L'Afrique est notre avenir*, <http://www.senat.fr/rap/r13-104/r13-10465.html>

⁶ Verschave, « *Noir silence: qui arrêtera la Francafrrique ?* », 2000

En résumé, selon l'auteur, depuis les indépendances africaines en 1960, la politique de la France par rapport au continent africain vise avant tout à défendre les intérêts français sur les plans stratégique (bases militaires) et économique (exploitation de ressources naturelles)⁶.

Selon ce point de vue, que ce soit dans le cadre d'élections présidentielles ou de conflits nationaux, la France a toujours été présente en Afrique, dans le sens où les dirigeants français entretiennent des relations privilégiées avec leurs homologues africains. Ils ont ainsi la possibilité d'avoir un mot à dire sur les politiques menées dans la plupart des pays africains⁷. C'est ainsi que les relations entre ce pays et ce continent sont illustrées dans les diverses littératures : la France se sert de ses liens privilégiés avec ses anciennes colonies ainsi que de divers et multiples mécanismes politiques/économiques/militaires pour les maintenir dans un réseau d'influence, dominée par elle⁸. Le terme Françafrique cherche donc à dénoncer l'emprise néocoloniale que la France conserverait sur le continent africain à travers différentes ramifications, telles que la coopération militaire, etc.

Dans son texte « *Dreams of Empire : France, Europe, and the New Interventionism in Africa* », Bruno Charbonneau défend la thèse selon laquelle les différents types de coopération européenne concernant la gestion des crises africaines aujourd'hui ne sont pas fondamentalement plus légitimes, dans leur nature, que les formes d'intervention européennes historiquement unilatérales.⁹ Selon lui, à travers les ingérences européennes contemporaines, nous pouvons dénoter une tradition coloniale française d'interventions militaires sur le continent africain, ainsi qu'une volonté continue de la France de maintenir son hégémonie sur ce dernier. Pour l'auteur, le fait que la France possède des liens historiques avec la plupart des pays africains induit deux choses : premièrement, ces relations sont un des facteurs explicatifs des crises auxquelles font face les pays africains et deuxièmement, tout le monde s'attend à ce que ce soit la France (au-delà de tout autre

7 Corentin Dautreppe, « *Présence française en Afrique : ce qu'il reste de la Coopération* », 3.2.2014

Disponible en ligne : <http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140201trib000813094/presence-francaise-en-afrique-ce-qu-il-reste-de-la-cooperation.html>

8 François Soudan, « France-Afrique, les nouveaux réseaux », 2.06.2010

Disponible en ligne : <http://www.jeuneafrique.com/196816/politique/les-nouveaux-r-seaux/>

9 Charbonneau, Bruno (2008) « Dreams of Empire: France, Europe, and the New Interventionism in Africa », *Modern & Contemporary France*, 16:3, 279 — 295

pays) qui détienne le rôle majeur dans une quelconque intervention à leur égard (ibid pp. 281-282). Pour continuer, selon Charbonneau, les interventions françaises sur le continent africain sont souvent considérées comme de véritables exemples de pratiques néo-colonialistes. Le fait de vouloir multilatéraliser (« européeniser ») leur approche ne les rend pas plus légitimes, et ne met pas inexorablement fin au néocolonialisme dont elles sont empreintes. De manière pratique, les « rêves d'un Empire » colonial, comme Bruno Charbonneau les dénomme, ont fait un retour explicite sur le devant de la scène lorsque Nicolas Sarkozy, dans un discours datant de 2007, a évoqué un vieux rêve colonial, celui de « l'Eurafrique ». ¹² Il semble que la France essaie, aujourd'hui, de justifier ses interventions sur le continent africain en les intégrant à de plus larges échelles : celles de l'Europe et de l'international.

Ici, l'on voit donc qu'avoir recours au multilatéralisme européen permet à la France de combler les lacunes liées à sa politique internationale, notamment africaine. Toutefois, malgré la volonté visible de multilatéraliser la politique africaine française, un tel projet ne mettra pas nécessairement fin aux pratiques néocoloniales de la France par rapport au continent africain.

Dans les paragraphes suivants, nous allons essayer de mettre en lumière les anciens et les nouveaux facteurs qui permettent de justifier la nature des interventions de la France sur le continent africain.

II. Les différentes théories expliquant les motifs d'intervention française/européenne en Afrique

Au lendemain de la décolonisation, la France n'a eu de cesse de discourir sur ses futures bonnes intentions concernant le continent africain, qui se résumaient ainsi : le laisser libre de suivre son propre axe de développement, tout en lui portant assistance en cas de besoin Plus récemment, Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, reprenait cette idée en affirmant que « *s'agissant de la politique africaine de la France en général, vous pourrez observer*

que nous avons mis en pratique que nous ne nous mêlerions pas des choix politiques des africains : cela ne veut pas dire indifférence, cela ne veut pas dire désintérêt mais ça veut dire que nous considérons que les Africains ont à exercer en toute liberté leurs responsabilités et choisir librement leurs responsables politiques. »¹⁰. Certes, les pays anciennement colonisés ont acquis leur indépendance, mais les Français se sont en quelque sorte portés garants de leur développement. En effet, de Mitterrand à Hollande, tous les chefs de gouvernement français ont eu à cœur d'entretenir des relations privilégiées avec l'Afrique.

Comment les différents théoriciens décrivent-ils les motifs poussant la France à intervenir sur le continent africain ? Deux motifs sont souvent avancés pour expliquer pourquoi ce pays a tant à cœur d'être et de rester présent en Afrique, et nous allons les détailler ci-dessous.

1) La manifestation de la puissance française

Selon une première école, les multiples et diverses interventions de la France sur le continent africain s'expliquent par une volonté, pour cette ancienne métropole, de manifester la puissance découlant de l'héritage colonial qu'elle a laissé en Afrique¹⁰. En effet, la présence permanente de forces armées dans certaines zones en Afrique ainsi que la participation des dirigeants français dans la politique africaine seraient le reflet du contrôle que ces derniers souhaitent continuer d'exercer sur les pays africains et ce, dans le but ultime de préserver une certaine hégémonie au niveau international¹¹. En vertu d'accords pré-indépendantistes stipulant que les forces armées françaises doivent défendre les pays africains (avec lesquels ils sont liés) face à toute forme d'intrusion extérieure, la France se positionne en tant que « gendarme du continent africain »¹². Cela lui permet d'être en quelque sorte une « nécessité » pour les dirigeants africains qui, de plus, entretiennent des relations intimes avec elle.

10 Jean-Marie Bockel, *Les vieux réseaux de la France-Afrique ont peut-être moins d'influence, mais existent toujours*, <http://www.atlantico.fr/decryptage/>

11 Éditorial de Contretemps-Web, « Afrique : Redéploiement de l'impérialisme français et sidération humanitaire de la gauche »

Disponible en ligne : <http://www.contretemps.eu/interventions/afrique-red%C3%A9ploiement-imp%C3%A9rialisme-fran%C3%A7ais-sid%C3%A9ration-humanitaire-gauche>

12 « Afrique – France : la nouvelle tactique du gendarme », Rémi Carayol, Jeune Afrique, le 05 février 2015, <http://www.jeuneafrique.com/33497/politique/afrique-france-la-nouvelle-tactique-du-gendarme/>

De plus, les armées d'occupation françaises fonctionnent encore aujourd'hui avec un savoir-faire hérité de la période coloniale, et dont le but ultime est de lutter contre toute forme d'insurrection populaire. Selon certains auteurs, les soldats français seraient nostalgiques de l'époque colonialiste : les troupes marines françaises sont encore, de nos jours, surnommées « La Coloniale »¹³, et en sont fières. Les racines de la colonisation semblent donc encore fortement intégrées dans la culture militaire française : à travers cela, la France prouve qu'elle est fière de son héritage colonial, et qu'elle n'est toujours pas prête à s'en défaire. Comme en témoigne Raphaël Granvaud dans une entrevue à propos de son dossier « *Que fait l'armée française en Afrique ?* : « Les questions de tradition et d'identité sont des questions extrêmement fortes, en particulier dans les forces spéciales, dans cette composante de l'armée française issue de l'armée coloniale. Les troupes de marine sont extrêmement fières de leur passé colonial, elles en revendiquent l'esprit et les méthodes. Les prises d'armes comme les éditoriaux de leur revue *L'Ancre d'or* continuent à se clôturer sur ces mots " Et, au nom de Dieu, vive la Coloniale !" ».¹⁴ Certaines de ses institutions semblent, en effet, chérir les souvenirs de l'ancienne puissance coloniale que le pays a été.

Selon cette vision, en résumé, la France n'est pas prête à renoncer au pouvoir et à l'influence qu'elle a sur le continent africain, et cela est la plupart du temps attribué au fait qu'elle y exerce, depuis longtemps, un certain monopole. Elle en retire ainsi un grand prestige, tant au niveau continental (Europe/Afrique) qu'au niveau international. En effet, la scène internationale est le témoin de cette relation privilégiée que l'Afrique entretient avec la France, et cette dernière ne semble pas prête à se défaire de ces liens ancestraux : ils sont le reflet de la puissance qu'elle a une fois été, et continuer d'apprivoiser le continent africain permet au monde entier de s'en rappeler.

2) La présence d'enjeux économiques

Le continent africain est connu pour être une terre riche en ressources naturelles, allant des matières premières aux multiples possibilités agricoles, que ce soit le pétrole, le café, le cacao ou

13 Extrait du journal *Investig'Action*, *Le « Dossier noir » de l'armée française en Afrique*, date de mise en ligne : 3 Décembre 2014, <http://www.michelcollon.info/Le-Dossier-noir-de-l-armee.html>

autre. Longtemps, justement à cause de son passé colonial, la France aurait entretenu des relations privilégiées avec les pays africains, dans le sens où elle était priorisée lors d'échanges ou de la signature de contrats marchands¹⁴. Les intérêts économiques, financiers et géopolitiques que la France possède en Afrique sont nombreux, et ce pays n'est pas prêt à les abandonner¹⁵, comme en témoignerait la présence française dans des zones dans lesquelles elle a des intérêts à protéger. Les intérêts peuvent prendre différentes formes : il peut s'agir de la protection de ressortissants français, la plupart du temps exerçant des activités commerciales, présents sur un territoire en conflit¹⁶ (comme par exemple en Côte d'Ivoire – opération « Licorne »), ou encore de la présence d'une matière première essentielle (l'or noir en Libye - opération « Harmattan »).

De plus, avec la montée en puissance de la mondialisation et l'arrivée de nouveaux partenaires commerciaux sur la scène internationale, la France cherche davantage à protéger le rang privilégié qu'elle occupe dans la négociation de contrats avec l'Afrique¹⁷. Pour ne pas perdre de terrain dans cette course aux intérêts stratégiques, les français ont intérêt à conserver une présence quasi-permanente sur le terrain africain.

¹⁴ Le saviez-vous, *14 pays africains contraints par la France à payer l'impôt colonial pour les avantages de l'esclavage et la colonisation*, <http://www.mondialisation.ca/>

¹⁵ Le Monde, « L'action de la France en Afrique est un enjeu mondial », 4.1.2014

Disponible en ligne : http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2014/01/04/l-action-de-la-france-en-afrique-est-un-enjeu-mondial_4343061_3208.html

La Voix de la Russie, « L'Afrique Coloniale et les intérêts français », 11.12.13

Disponible en ligne : http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/2013_12_11/L-Afrique-coloniale-et-l-interet-francais-9480/

¹⁶ Maja Bovcon, "French Repatriates from Côte d'Ivoire and the Resilience of *Françafrique*," *Modern & Contemporary France* 17 (3), 2009, pp. 283-99

¹⁷ Goldstein, Andrea. ; Pinaud, Nicolas. ; Reisen, Helmut. ; Chen, Xiaobao, *L'essor de la Chine et de l'Inde : quels enjeux pour l'Afrique ?*, 2006

III. Un nouveau cadre international : du paternalisme au partenariat et nouvelles formes d'intervention

Néanmoins, les membres de la communauté internationale se positionnent de plus en plus en tant que détracteurs des relations impérialistes et néocolonialistes, que ces dernières soient implicites (se laissent entrevoir à travers des discours et une certaine rhétorique) ou explicites (relatif aux actions et pratiques). En cela, les motivations qui justifiaient jusque récemment encore que la France intervienne en Afrique ne sont plus ni légitimes à l'international, ni collectivement acceptées.

Selon certains auteurs, en effet, de nos jours, les relations et coopérations multilatéralistes (ou du moins bilatéralistes) connaissent une acception ainsi qu'une légitimité internationale supérieure à celles qui sont empreintes d'unilatéralisme, notamment en ce qui concerne l'intervention étrangère dans les affaires d'un autre pays¹³. C'est pourquoi les nations développées sont aujourd'hui enclines à se conformer à cette nouvelle structure internationale, afin d'y rester intégrées donc performantes.

À la suite des indépendances africaines, la France ainsi que d'autres anciennes métropoles ont insisté pour que le développement de l'Afrique ne se fasse pas indépendamment du leur : elles ont donc offert une aide à certains pays africains¹⁸. Ce soutien financier constitue un véritable budget, celui de l'Aide Publique au Développement (APD). Les objectifs de cette aide sont d'aider les pays en développement à avoir un rythme de croissance équilibré, qui leur permettrait tôt ou tard de rattraper celui des pays développés.

Une deuxième explication cherchant à justifier les multiples interventions françaises sur le continent africain porte sur la raison humanitaire. Avec l'importance grandissante de menaces qui sont à l'échelle mondiale, différents pays du Nord se font de plus en plus souvent mandatés par les Nations Unies pour intervenir en zones de conflit, et la France est l'un d'eux. Le concept de

18 Thibault Stéphane Possio, *La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne : De l'interventionnisme militaire systématique au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix*, Mémoire de recherche, Institut d'études politiques, Lyon, France, 2003

« responsabilité de protéger » découle du principe de raison humanitaire, et permet officiellement l'action d'intervenir, de s'ingérer dans les affaires intérieures d'une nation, dans le but de fournir une protection aux citoyens d'un pays dont le gouvernement faillit à remplir ses responsabilités premières. En ce sens, la plupart des pays africains, lorsqu'ils traversent des crises politiques et/ou militaires internes, bénéficient d'une aide de la part de pays développés mandatés par l'ONU. La France est l'un des nombreux pays à être souvent mandaté par les Nations Unies pour soutenir ainsi les nations fragiles ; d'où la présence de bases militaires françaises sur le territoire de plusieurs pays africains (cf. Force Licorne en Côte d'Ivoire).

Les motivations principales qui soutiennent le fait que la France intervienne en sol africain dans le monde contemporain pourraient donc relever plutôt d'une espèce de partenariat. Le fondement de ces interventions semblent, en surface, ne plus être une volonté d'affirmer la suprématie française, mais bien de venir en aide et d'assister au développement des ex-colonies africaines et ce, notamment de l'évolution du cadre international. En effet, les normes internationales légitiment davantage les interventions qui ont lieu à l'intérieur d'un cadre coopératif que celles qui se font selon une certaine « hiérarchie » qui pourrait s'établir entre les différents pays. La Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement signée en 2005 est un exemple concret de ce nouveau cadre international. Cette déclaration évolue autour de cinq principes fondateurs que les pays donateurs et les pays recevant l'aide doivent mutuellement respecter, soit l'appropriation, l'alignement, l'harmonisation, la gestion axée sur les résultats et enfin la responsabilité mutuelle¹⁹. Quelles formes prend donc l'action française en Afrique aujourd'hui ? Je répondrai à cette question dans la partie suivante.

19 Déclaration de Paris, 2005

Chapitre 2 : Cadre et méthodologie

En dépit des nouvelles formes d'intervention de la France en Afrique et de ses discours de plus en plus libéraux sur la scène internationale, il semble que ce pays pourrait continuer malgré tout à chercher une certaine mainmise sur le continent africain, compte tenu de sa présence continue sur ce dernier, même si cette dernière est implicite. Néanmoins, partant du fait que les normes internationales ont évolué, ne pourrait-on pas croire que le discours accompagnant la politique étrangère de la France en Afrique s'est assoupli, afin de pouvoir s'y conformer ? Par ailleurs, si l'on mettait les discours de la France ces dernières années en parallèle avec ses pratiques, se rendrait-on compte que les premiers sont moins radicaux que les seconds, et que les actions entreprises par la France en Afrique reflètent des tendances néocolonialistes que les discours ne laissent pas transparaître ?

Le changement des paradigmes internationaux ainsi que les motivations françaises soutenant l'intervention du pays en Afrique permettent de construire deux hypothèses, l'une portant sur la rhétorique de la France et l'autre sur ses pratiques. En premier lieu, il est possible de soumettre comme hypothèse que les discours de l'ancienne métropole semblent s'être assouplis. Cependant, et ceci correspond à la seconde hypothèse, les actions pratiques menées par la France pourraient néanmoins être restées les mêmes, et refléter encore la suprématie que ce pays cherche à exercer sur ses anciennes colonies.

L'analyse de la crise ivoirienne et de l'intervention que la France y a faite pourrait s'avérer être un exemple du changement qui a eu lieu dans la politique étrangère française concernant le continent africain et plus particulièrement, ses anciennes colonies²⁰. Avant de se pencher sur cette

20 Boubacar N'Diaye, "Francophone Africa and Security Sector Transformation: Plus ça change...", *African Security Review* 2(1), 2009, pp. 1-28. (Réseau)

Ministère français des Affaires étrangères et européennes, « Réforme du système de sécurité dans l'espace francophone : L'approche française », dans Jean-Pierre Vettovaglia (dir.), *Médiation et facilitation dans l'espace francophone*, vol. 1, Bruxelles : Bruylant, 2010, pp. 761-77

Maja Bovcon, "Françafrique and the Regime Theory," *European Journal of International Relations*, 2011, pp. 1-22. Disponible en ligne <http://ejt.sagepub.com/content/early/2011/08/23/1354066111413309.full.pdf>

étude de cas, nous tenterons de démontrer la pertinence de nos hypothèses dans la prochaine section, en explicitant notre cadre théorique.

I. Qu'est-ce que la Francafrique ?

Dans le cadre de cette étude, le terme « Francafrique » sera utilisé pour décrire la relation que la France entretient avec ses anciennes colonies d'Afrique²¹. Dans ses premières utilisations faites par le président ivoirien Félix Houphouët-Boigny, ce terme avait une connotation positive, faisant notamment référence à la croissance économique et à la stabilité politique dont bénéficiait la Côte d'Ivoire grâce à ses relations avec son ancienne métropole. Cependant, il est aujourd'hui parfois utilisé pour critiquer la relation prétendument « néocoloniale » que la France entretiendrait avec ses anciennes colonies africaines. En effet, depuis l'indépendance de la plupart des pays africains en 1960, la France est intervenue militairement plus de trente fois sur le continent²². Selon le Ministère de la Défense française²³, ce pays possède des bases militaires au Gabon, au Sénégal, à Djibouti, etc. L'armée française est également déployée au Mali, au Tchad, en République centrafricaine, en Somalie, en Côte-d'Ivoire, entre autres.

Dans le contexte de cette recherche, la Francafrique représente l'influence constante que la France possède sur l'Afrique, influence qui se note dans divers champs, notamment politique et militaire. Même si cette influence ne se fait plus aussi directement qu'auparavant, il semble que la France continue d'affirmer son ascendance sur le continent africain de manière moins impérialiste qu'auparavant. Ce schéma représente notamment les deux volets de notre hypothèse : en pratique, la France fait preuve d'un ascendant omniprésent sur le continent africain, tandis que ses discours se font moins impérialistes et moins drastiques qu'auparavant, tout cela est compte tenu d'un cadre mondial réprimant toute démonstration néocolonialiste et poussant la France à s'y conformer afin de continuer à être acceptée sur la scène internationale.

21 Steven Erlanger (12 September 2011), "[Rwandan Leader, in Paris, Seeks to Ease Tensions](#)", *The New York Times*

22 RFI -14 July 2010 – Olivier Fourt – 1960–2010, 50 ans d'interventions militaires françaises en Afrique

23 Ministère de la Défense française, <http://www.defense.gouv.fr/>

II. Motivations

Le raisonnement qui sous-tend chacune des hypothèses dans ce travail de recherche est le suivant : le modèle classique de Françafrique est à reconsidérer, revisiter. En effet, les relations entre l'ancienne métropole et ses colonies d'antan ne sont plus strictement unilatérales, permettant à la France d'affirmer une suprématie constante sur l'Afrique et ce, de manière explicite. Au contraire, l'influence française sur ses anciennes colonies est aujourd'hui plus implicite. Selon moi, derrière un discours devenu plus libéral pour pouvoir s'accorder à un paradigme international libre de tout impérialisme, se cachent toujours des pratiques à tendance néocolonialiste, notamment parce que la France essaie de maintenir son influence sur la scène internationale en continuant d'affirmer sa suprématie sur ses ex-colonies. Aujourd'hui, c'est sous-couvert d'altruisme et de multilatéralisme que l'affirmation d'intérêts colonialistes continue de se faire. En effet, les nouvelles formes d'intervention de la France sur le continent africain, bien que se faisant dans une perspective humanitaire, peuvent peut-être cacher des motifs un peu moins nobles (telle qu'affirmer l'hégémonie française sur le continent africain et par extension, sur la scène mondiale). C'est ce qui sera démontré en se penchant sur les diverses interventions françaises en Côte d'Ivoire au cours des vingt dernières années.

III. Méthodologie

Afin d'essayer de valider l'hypothèse concernant les discours, nous allons étudier les discours prononcés par les différents dirigeants français par rapport à l'Afrique et plus particulièrement la Côte d'Ivoire, entre 1995 et 2015, pour voir s'il y réside un changement perceptible quant à leur façon d'appréhender ce cas. Par la suite, nous ferons un parallèle entre cette rhétorique et les actions pratiques qui ont été mises en œuvre au cours de cette même période. Ce faisant, nous verrons alors apparaître un schéma qui nous permettra de discerner, petit à petit, les traits du nouveau visage de la Françafrique, si des changements ont en effet été opérés. Nous avons choisi de nous intéresser à cette période car elle est assez récente pour que les conclusions que l'on

puisse en tirer soient pertinentes et d'actualité ; tout en étant suffisamment ancienne pour nous permettre d'observer un changement possible dans l'approche française quant à l'Afrique.

La Côte d'Ivoire est un cas d'analyse judicieux compte tenu de ses liens ancestraux avec la France, liens qui ne se sont jamais défaits depuis lors. Étudier la relation (autant discursive que pratique) entre ces deux pays permettra peut-être de découvrir un nouvel aspect de la Françafrique, et surtout de comprendre le cas dans lequel se trouvent d'autres colonies françaises. Les relations qui lient les deux pays sont politiques, économiques et coopératives. Au niveau politique, l'héritage laissé par la colonisation a permis de justifier, jusqu'à aujourd'hui encore, une relation politique intense caractérisée par des échanges à divers niveaux. Au niveau économique, la Côte d'Ivoire fait partie des 47 pays prioritaires du commerce extérieur de la France. De plus, elle est son premier partenaire commercial au sein de la zone Franc, et le quatrième en Afrique subsaharienne. Du côté ivoirien, la France représente le deuxième partenaire commercial le plus important, après le Nigeria²⁴. Pour continuer, toujours selon le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international français, les grandes entreprises françaises traditionnellement présentes en Afrique sont principalement actives sur le territoire ivoirien, à travers des filiales. On y dénombre 140 filiales françaises employant environ 40 000 personnes, ainsi que 500 PME (Petites et Moyennes Entreprises) françaises de droit local : ceci représente la plus forte implantation française en Afrique subsaharienne. Enfin, au niveau coopératif, il est important de noter que la France est le premier bailleur bilatéral de la Côte d'Ivoire. Tous ces éléments sont importants car ils soulignent l'importance de la présence de la France en sol ivoirien, présence similaire (à plus ou moins pareille intensité) à celle qu'elle a dans la plupart de ses anciennes colonies. L'analyse du cas ivoirien et les conclusions que nous en tirerons pourront donc être étendues à ces dernières : la finalité théorique de cette étude est donc de dégager un cadre de compréhension exploitable pour l'étude d'autres cas.

24 Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, « La France et la Côte d'Ivoire », mis à jour le 16 janvier 2016, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/la-france-et-la-cote-d-ivoire/>

1) Analyse de contenu : discours et rhétorique

Dans son texte « *Politique, idéologie et discours* », l'auteur Teun Van Dijk affirme que « les idéologies politiques sont en grande partie reproduites par les discours ». De cette façon, en étudiant les allocutions publiques de ceux qui se sont succédées à la tête du gouvernement français entre 1995 et 2015 et en axant nos recherches sur leur vision de la politique française à l'égard de l'Afrique, nous pourrions esquisser les bases d'un certain schéma de politique étrangère. Ce dernier pourra par la suite être comparé aux actions mises en place sur le terrain de manière pratique. Selon Van Dijk :

« ... les acteurs politiques ne participent pas aux situations politiques sans s'y sentir impliqués : ils possèdent un savoir politique, et partagent des normes et des valeurs politiques tout autant que des idéologies politiques. C'est en effet à travers cette forme de contextualisation que nous pouvons relier les idéologies des participants à leurs discours (Gumperz, 1982). Les textes ou les paroles « montrent » les idéologies de façon discursive, mais ce sont les gens, politiciens ou protestataires, qui « ont » des idéologies, non seulement dans ce genre de pratique sociale ou de discours, mais également de manière typique dans d'autres pratiques. » (Teun Van Dijk, 2008)

Pour effectuer notre analyse, nous allons nous focaliser sur des catégories d'analyse de discours très précises, telles que, entre autres, la description des acteurs, l'autorité, la catégorisation, la comparaison, la recherche de consensus, etc.

Les discours français que nous avons analysé (105 au total) pour pouvoir souligner l'évolution rhétorique de la politique étrangère de la France par rapport à la Côte d'Ivoire proviennent de différentes sources, notamment de sites internet tels que celui de l'ambassade française ainsi qu'un site sur lequel sont regroupés tous les discours prononcés par les dirigeants

politiques français au cours de la dernière décennie (« Vie publique – Au cœur du débat public »)²⁵. Ces différents sites nous ont permis d'avoir accès à et d'examiner des informations de natures diverses, allant de discours gouvernementaux officiels aux déclarations de l'ambassade française, en passant par les comptes rendus de la Défense concernant les opérations militaires externes. Bien que ces données ne soient pas exhaustives, nous estimons qu'elles représentent un échantillon suffisamment représentatif des tendances et logiques discursives et rhétoriques ayant trait à la politique africaine française sur cette période.

Le contenu d'un discours est habituellement de deux types²⁶. En premier lieu, il y a le contenu *manifeste*, c'est-à-dire ce qui est explicitement exprimé, telles que des opinions, des croyances, etc. En ce sens, étudier le contenu d'un discours revient à mettre en évidence les thèmes les plus fréquemment abordés, les mots-clés, les prises de position ainsi que les arguments invoqués pour les justifier. En deuxième lieu, le contenu *latent* s'exprime dans l'implicite, et consiste donc à découvrir les non-dits : son analyse permet de mettre la main sur l'importance qu'un individu accorde à chaque thème abordé dans son discours, ainsi que les valeurs non exprimées qui semblent découler de ses prises de position. Notre analyse de contenu des discours et de la rhétorique a porté surtout sur le contenu manifeste (le contenu latent étant plus difficile à saisir puisque relevant de productions inconscientes du sujet), et était autant quantitative (calculs de fréquence des éléments de sens identifiés comme pertinents) que qualitative (valeurs particulières des éléments linguistiques et réseaux de sens).

L'analyse des discours français par rapport à l'Afrique et plus particulièrement la Côte d'Ivoire s'est faite notamment avec le logiciel d'analyse NVivo, qui nous a permis de coder la rhétorique utilisée afin de pouvoir mettre en avant des profils discursifs. Il s'agit d'un programme

25 « Vie publique – Au cœur du débat public », <http://www.vie-publique.fr/rechercher/recherche.php?query=FRANCE%20AFRIQUE&date=&dateDebut=&dateFin=&b=0&skin=cdp&replies=10&filter=&typeloi=&auteur=&filtreAuteurLibre=&typeDoc=&source=&sort=&q=>

26 Analyse-du-discours.com, « L'analyse de contenu du discours », Franck Cobby, 2009, <http://www.analyse-du-discours.com/l-analyse-de-contenu-du-discours>

qui supporte différentes méthodes de recherche, notamment qualitatives. Il est conçu pour organiser, analyser et mettre en exergue du contenu pertinent à partir de données non structurées ou qualitatives (interviews, réponses de sondages, articles, médias sociaux, pages Web, etc.). L'interface de NVivo et ses nombreuses options pour présenter les résultats d'analyse permettent de tirer le maximum d'informations des données analysées (graphiques, nuages de mots, etc.).

Nous avons utilisé huit catégories thématiques qui nous ont permis de faire une codification sémantique des données analysées, afin de déceler l'univers de référence général auquel appartient la rhétorique française lorsque le thème de la politique africaine est abordée. Les nœuds utilisés pour la codification des données étaient les suivants : « responsabilité - coopération », « intérêts économiques – matières premières », « intérêts humanitaires – protection des ressortissants français et de la population en général », « néo-colonialisme – relations préférentielles dues au passé colonial », « intérêts réalistes – affirmation de l'influence/puissance de la France », « environnement de politique globale de sécurité », « environnement de relations mutuelles et d'entraide » et enfin « environnement de relations asymétriques ».

La première catégorie, « responsabilité - coopération », fait référence au fait que la France considère qu'elle a une certaine responsabilité en ce qui concerne le développement de ses anciennes colonies (en vertu notamment d'anciens traités ou accords), d'où sa volonté de perpétuer et d'établir des liens de coopération avec ces dernières dans différents domaines, notamment économique.

En ce qui concerne les intérêts économiques, ils sont relatifs à ce que la France intervienne dans certains pays africains afin de pouvoir bénéficier de divers avantages qu'ils possèdent, en particulier l'abondance de leurs ressources premières. Faire affaire avec ses anciennes colonies permet à l'ex-métropole d'être au cœur de partenariats économiques extrêmement avantageux pour elle sur la scène internationale.

Abordons à présent l'attachement profond que la France accorde à la protection de ses ressortissants ou des populations locales : il s'agit de la catégorie « intérêt humanitaire ». Ainsi, lorsqu'elle intervient dans un pays en situation de conflit grave, la France avance comme motif d'intervention sa volonté de protéger les citoyens français qui s'y trouvent et plus largement l'ensemble de la population se trouvant en situation de danger/vulnérabilité.

D'autre part, le gouvernement français peut intervenir dans certains pays car des liens très personnels et intimes ont été entretenus entre ses agents politiques et les dirigeants de ses anciennes colonies. Cette forme d'intervention connote un comportement que certains pourraient qualifier de « néo-colonialisme », notamment à cause du manque de partialité français en ce qui concerne certaines affaires politiques africaines.

Pour continuer, la cinquième catégorie de codification choisie a trait à la volonté française d'affirmer sa puissance sur l'échiquier politique globale : il s'agit de la défense d'intérêts réalistes. De la sorte, pour assurer le rayonnement de sa puissance au sein de la communauté européenne et plus largement internationale, la France intervient militairement dans les pays africains et autres dans le cadre de procédures de règlements de conflits. En ce faisant, le pays s'assure d'être présent dans la résolution d'affrontements plus ou moins majeurs, se taillant de ce fait une place de choix aux côtés des États-Unis en ce qui concerne le titre de « gendarmes de paix ».

Avec la mondialisation des menaces terroristes et des risques d'attaques diverses à l'échelle de la planète entière, un environnement de politique globale de sécurité a vu le jour : la plupart des pays du Nord, en alliance avec le Conseil de sécurité de l'ONU, se sont investis d'une mission de sécurité à l'échelle internationale. Le but de cette mission planétaire est de venir à la rescousse de pays qui n'ont pas les outils nécessaires pour s'occuper de leur propre défense militaire, ou encore de soutenir ceux qui ont besoin d'aide lorsqu'ils font face à des impasses politiques (comme ce fut fréquemment le cas au cours de ces dernières décennies dans la plupart des anciennes colonies

françaises). La France invoque régulièrement cet environnement international de sécurité pour justifier ses multiples interventions sur le continent africain.

Vient ensuite la septième catégorie thématique, un « environnement de relations mutuelles et d'entraide » : proche de l'idée de coopération, cette codification sémantique fait cependant davantage appel au fait que France ne veut pas rester indifférente face au sort des populations/pays en besoin d'aide, notamment s'il s'agit d'une de ses anciennes colonies. Elle se met donc à mettre en avant des possibilités de partenariats d'entraide mutuelle, à l'avantage de tous les partis concernés : une volonté d'aide et de multilatéralisme fort se dégage cette catégorie.

Pour finir, le dernier code utilisé pour analyser les données rhétoriques françaises est « l'environnement de relations asymétriques » : il s'agit ici de logiques sémantiques rappelant un univers de relations inéquitables/inégalitaires, asymétriques. La France ne se considère pas comme étant l'égale des pays africains. Dans certains de leurs discours, les politiciens français adoptent une rhétorique qui place la France en position supérieure par rapport à ces derniers. En gros, ce serait l'Afrique qui a besoin d'aide (ou de quelque chose en général), et c'est la France qui serait dans la capacité de lui fournir cette aide (ou toute autre chose).

La sélection de ces huit différents nœuds de codage s'est faite après plusieurs lectures complètes de toutes les données qui ont été récoltées dans le cadre de ce projet de recherche, après lesquelles nous fûmes capables de déceler certaines tendances qui se répétaient : ces points communs ont servi à la constitution des nœuds de codage

2) Analyse des pratiques

Une analyse critique des pratiques faite en parallèle de l'analyse des discours français sur la période citée ci-haut a permis de mettre à jour les actions posées dans le cadre de relations de pouvoir. En effet, nous avons pu voir si ces actions avaient déjà été réellement altérées, entre 1995 et aujourd'hui.

Pour démontrer cela, nous avons utilisé les données présentées par le site de la Défense nationale française, sur lequel sont recensées les opérations militaires françaises à l'étranger (notamment la documentation portant sur la Force Licorne en Côte d'Ivoire) ; ainsi que la littérature secondaire issue des analyses des pratiques militaires françaises par différents auteurs. A travers cette analyse critique des pratiques d'intervention, nous sommes parvenus à mettre à jour les pratiques et relations qui existent entre la France et son ancienne colonie qu'est la Côte d'Ivoire. En effet, la fréquence, la durée et l'intensité de son intervention sur le territoire ivoirien sont des indicateurs adéquats de la présence française quasi-constante en dans ses anciennes colonies.

IV. Le conflit ivoirien et l'intervention de la France en Côte d'Ivoire

Avant de présenter en détails le conflit qui a eu lieu en Côte d'Ivoire et qui a entraîné l'intervention française, nous allons étudier un peu son contexte. Pour cela, revenons sur l'ancienneté de la relation entre la France et la Côte d'Ivoire, en analysant cinq décennies de relations franco-ivoiriennes. Nous allons, à cette fin, nous appuyer sur l'article de Marie Fierens intitulé « *Il était une fois l'indépendance de la Côte d'Ivoire, récits médiatiques d'hier et d'aujourd'hui* »²⁷.

La France et la Côte d'Ivoire ont une histoire commune très ancienne et intime. Cette histoire débute avec l'arrivée des premiers colons à la fin du XIXe siècle, et se prolonge après la proclamation de l'indépendance ivoirienne le 7 août 1960. Le premier président du pays, Félix Houphouët-Boigny, sera le meilleur représentant de la Françafrique : avant de présider son pays d'origine, il occupera des fonctions politiques essentielles en France, et sera notamment un corédacteur de la Constitution de la Ve République. Il sera un ami proche du général de Gaulle, mais aussi de François Mitterrand. Félix Houphouët-Boigny est donc profondément impliqué dans la vie politique française, tout en restant extrêmement attaché au développement de son pays. Pour

²⁷ Temps des médias, January 2016, Vol.26, pp.144-162, <http://www.cairn.info.proxy.bib.uottawa.ca/revue-le-temps-des-medias-2016-1-page-144.htm>

autant, il n'est aucunement nationaliste, et croit fermement que ce développement ne pourrait se faire sans le maintien de relations étroites avec l'ancienne métropole. Il fut d'ailleurs un fervent défenseur, aux côtés du général de Gaulle, d'un projet nommé « Communauté franco-africaine », prônant une union entre la France et ses ex-colonies d'Afrique francophone²⁸. Ce projet n'a cependant pas vu le jour, bien qu'il ait été mis en œuvre de façon informelle en Côte d'Ivoire. En effet, au cours des premières années d'indépendance, il y aura jusqu'à 50 000 Français installés en Côte d'Ivoire, que ce soit des chefs d'entreprise, des conseillers techniques ou militaires, des enseignants ou encore des commerçants²⁹.

A cette époque, quasiment aucun ministre ivoirien ne peut agir sans avoir au moins un coopérant français au sein de son cabinet. Jusqu'à la fin de sa présidence, Félix Houphouët-Boigny restera proche, et s'entourera de Français dans son gouvernement, notamment Guy Nairay, qui sera directeur de cabinet jusqu'en 1993. Le successeur à la présidence, Henri Konan Bédié, conservera en partie cette manière de fonctionner. La Côte d'Ivoire apparaît alors comme étant la « chasse gardée » de l'ancienne métropole, et vit une espèce de symbiose avec cette dernière³⁰. A la fin des années 1970, ce modèle de Françafrique semble connaître un franc succès : notamment avec l'essor économique dû à l'exploitation du cacao, la Côte d'Ivoire devient un modèle de prospérité économique dans la région, et sa capitale Abidjan est même surnommée « Petit Paris ».

Le lien entre les deux pays est si étroit que les opposants au régime politique de Houphouët-Boigny ne sont pas les bienvenus en France, comme ce fut le cas pour Laurent Gbagbo dans les années 1970, lors de sa tentative d'exil. Jacques Chirac, lorsqu'il deviendra Premier ministre en 1986, conservera ces relations privilégiées avec le régime politique ivoirien, avec à ses côtés le célèbre Jacques Foccart³¹.

²⁸ Guy Martin, *Continuity and change in franco-african relations*, The Journal of Modern African Studies, 1995, Vol. 33 (1), pp. 1-20

²⁹ Victor-Manuel Vallin, *France as the Gendarme of Africa, 1960-2014*, Political Science Quarterly, 2015, Vol.130(1), p.79(23) [Revue évaluée par les pairs], <http://onlinelibrary.wiley.com.proxy.bib.uottawa.ca/doi/10.1002/polq.12289/full>

³⁰ Guy Martin, *Les fondements historiques, économiques et politiques de la politique africaine de la France : du colonialisme au néo-colonialisme*, Genève-Afrique/Geneva-Africa, Jan 1, 1983, Vol.21(2), p.39

Suite au décès de Félix Houphouët-Boigny le 7 décembre 1993, le rapport indéfectible entre Paris et Abidjan semble encore se réaffirmer lorsque quelques jours plus tard, les félicitations françaises sont adressées par télégramme au successeur constitutionnel de Houphouët-Boigny, Henri Konan Bédié. Ce dernier reçoit un soutien déterminant de Paris ainsi que l'ambassadeur de France en Côte d'Ivoire, Michel Dupuch³¹ ; malgré la volonté d'Alassane Ouattara d'accéder lui aussi au pouvoir.

Après l'enterrement de l'ancien président ivoirien, la France ainsi que les pays francophones d'Afrique décident de mettre en place la dévaluation du franc CFA à compter du 1^{er} janvier 1994, ce que Houphouët-Boigny avait toujours refusé de faire. Quelques mois plus tard, le nouveau Premier ministre français Édouard Balladur annonce que l'aide française au développement sera dorénavant mise sous condition d'un accord avec le Fonds monétaire international (FMI). Cette décision annonce la fin des rallonges budgétaires auparavant facilement accordées par la France aux pays africains « amis » : l'ancienne métropole ne semble plus appuyer inconditionnellement la gestion et le développement de ces derniers³¹.

Le génocide au Rwanda et la responsabilité présumée de la France dans le soutien au régime de Kigali sonnent la fin de la belle époque des relations France-Afrique. Même si la France continue à fournir de l'aide à l'Afrique, ce ne sera plus en privilégiant ses anciennes colonies. De plus, il n'est plus question que les forces militaires françaises interviennent en Afrique si ce n'est dans le but de protéger leurs ressortissants. La France met alors en place le RECAMP (Renforcement des capacités africaines de maintien de la paix), dont le but est de former les armées africaines afin qu'elles puissent elles-mêmes gérer les tensions dans leur région.

C'est dans un tel contexte qu'éclate le coup d'État ivoirien³², le 24 décembre 1999, portant au pouvoir le général Robert Gueï. Dans des circonstances passées, l'ancienne métropole française

³¹ Bernard Conte, *La responsabilité du fmi et de la Banque mondiale dans le conflit en Côte d'Ivoire*, Études internationales, 2005, Vol.36(2), pp.219-229 [Revue évaluée par les pairs], <http://www.erudit.org.proxy.bib.uottawa.ca/revue/ei/2005/v36/n2/011416ar.html?vue=integral>

³² Jean-Pierre Dozon, *Les clés de la crise ivoirienne*, France : Karthala, 2011

serait très probablement intervenue afin de rétablir l'autorité de Bédié ; mais la France, au même moment, est en situation de « cohabitation » : Jospin continue de promouvoir une politique étrangère et militaire française reformée et moins interventionniste, et l'emporte sur la vision plus traditionnelle de Chirac. Bédié abandonne donc le pouvoir, et s'exile à Paris. La France ainsi que l'Union Européenne feront tout de même pression sur le général Gueï afin que ce dernier organise des élections légitimes. En Octobre 2000, après avoir tenté de conserver par la force le pouvoir, Gueï respecte finalement les résultats de l'élection présidentielle qui annoncent Laurent Gbagbo vainqueur. Ce dernier est officiellement reconnu en tant que président légitime par la France et au début de l'année 2001, le gouvernement de Lionel Jospin reprend son aide au développement, qui avait été suspendue sous le régime militaire de Robert Gueï. En mai 2002, Jacques Chirac est élu président : en matière de politique africaine, il a davantage les mains libres que sous le gouvernement socialiste de Jospin, et cette absence de contraintes va se révéler déterminante par la suite.

Au cours de sa présence dans le gouvernement français, Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste durant de nombreuses années et premier ministre en 1997, a développé une doctrine du « ni-ni »³³. Il s'agissait alors de ni s'ingérer, ni être indifférent face à ce qui pourrait bien se passer en Afrique. Ceci devait permettre de mettre fin, selon lui, à toutes les polémiques suscitées par les interventions quasi-constantes, automatiques et historiquement justifiables de la France en Afrique³⁴. L'on veut, avec cette nouvelle politique africaine, assurer que les tendances néocoloniales françaises sont sous contrôle et qu'à présent, ce sont des intérêts communs et non plus unilatéraux qui seront recherchés.

Cependant, avec l'arrivée au pouvoir de Chirac en 1995, la doctrine du « ni-ni » passe vite à la trappe, selon les analystes, et est de nouveau remplacée par une volonté de maintien de relations

33 Andreas Mehler, *Les interventions européennes en Afrique : moment-phare pour l'Europe et la coopération franco-allemande ?*, Janvier 2009

34 « Les interventions de la France en Afrique sont-elles vouées à être polluées par l'héritage de la colonisation ? », Read more at <http://www.atlantico.fr/decryptage/interventions-france-en-afrique-sont-elles-vouees-etre-polluees-heritage-colonisation-ferhat-mehenni-jean-bernard-pinatel-914410.html#BtB2tdL1SuHuCjMU.99>

dites privilégiées entre la France et ses anciennes colonies : « depuis l'élection de Jacques Chirac en 1995, la politique de la France en Afrique a connu des bouleversements majeurs aussi bien dans son dispositif institutionnel (avec notamment la réforme du ministère de la Coopération) que dans ses doctrines et ses pratiques d'engagement (avec une volonté affichée d'« africaniser », de régionaliser et de « multilatéraliser » la gestion des crises) »³⁵. La France redevient le « meilleur avocat de l'Afrique », présente dans toutes les discussions concernant ce continent et semblant défendre les intérêts de ce dernier.

Six mois après l'arrivée au pouvoir de Chirac éclate la crise ivoirienne et avec elle, cette « nouvelle politique d'engagement » laisse place à une indécision politique française : intervenir fermement et militairement, ou laisser la Côte d'Ivoire gérer cette crise de façon indépendante.

Le second conflit ivoirien éclate en novembre 2010, lorsque les résultats des élections présidentielles annonçant Ouattara vainqueur sont contestés par Gbagbo. Ce conflit peut être expliqué de deux façons différentes, en fonction de la perspective selon laquelle on l'observe³⁶.

D'un côté, le gouvernement au pouvoir a été, selon certains, « diabolisé ». En effet, depuis la mort de Félix Houphouët-Boigny, qui a été président de la Côte d'Ivoire pendant plus de 40 ans, le concept d'« ivoirité » a vu le jour. Selon ce concept, ne pouvaient se présenter aux élections présidentielles que des candidats nés de parents tous deux Ivoiriens : cette stratégie visait à réduire au maximum le nombre de candidats potentiels à l'élection et à en écarter notamment Alassane Dramane Ouattara, longtemps soupçonné d'être burkinabé. Les partisans de ce dernier ont donc, en 2002, décidé que la notion d'« ivoirité » n'avait aucun fondement légitime, et ont lutté afin qu'elle soit invalidée. Le parti au pouvoir étant en partie responsable du développement de cette idéologie, des soulèvements populaires ont eu lieu à l'encontre du pouvoir en place, le régime de Laurent Gbagbo.

³⁵ Richard Banégas, Roland Marchal et Julien Meimon, « La fin du pacte colonial ? La politique africaine de la France sous J. Chirac et après », *Politique africaine* 105, mars 2007, pp. 7-26. Disponible en ligne : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/intro/105007.pdf>

³⁶ Ruth Marshall, « La France en Côte d'Ivoire : L'interventionnisme à l'épreuve des faits », *Politique africaine* 98, 2005, pp. 21-41

D'un autre côté, le pouvoir en place a, quant à lui, sa propre version des événements. Laurent Gbagbo opte, dans l'explication du conflit ivoirien, pour une théorie du complot s'étant développée à son encontre. Il estime que l'opposition politique a été l'instigatrice de mouvements rebelles, et que ces derniers recevaient du soutien de la part de pays transfrontaliers, tels que le Burkina Faso par exemple. En vertu d'un accord signé avec la France, cette dernière se devait d'intervenir militairement, dans le but de sécuriser le territoire ivoirien face à toute menace externe. Cependant, la France a mis un certain temps avant de se décider à intervenir dans le conflit ivoirien. Elle a refusé d'agir au premier plan et a préféré laisser ce rôle aux organisations régionales telles que la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest et l'Union Africaine. Nicolas Sarkozy va tout de même faire le déplacement au sommet de l'Union Africaine d'Addis Abeba en fin janvier 2011, dans le but de convaincre les dirigeants africains hésitants de reconnaître la victoire de Ouattara et d'inciter Gbagbo à quitter le pouvoir, notamment avec une politique d'isolement. Finalement, au terme d'affrontements longs et sanglants, Laurent Gbagbo est arrêté. La France nie avoir participé directement à cette arrestation, mais reconnaît avoir fourni un soutien décisif. Le 21 mai 2011, Nicolas Sarkozy est le seul chef d'État occidental présent à la cérémonie d'investiture du nouveau président ivoirien, Alassane Ouattara, à Yamoussoukro.

Chapitre 3 : Le discours

Afin de faire la part des choses dans les différentes tendances de la politique africaine française entre 1995 et 2015, nous avons analysé les discours de multiples agents de la République Française au cours de cette période à l'aide du logiciel NVivo.

Décrivons à présent, de manière factuelle, les résultats de notre analyse de discours.

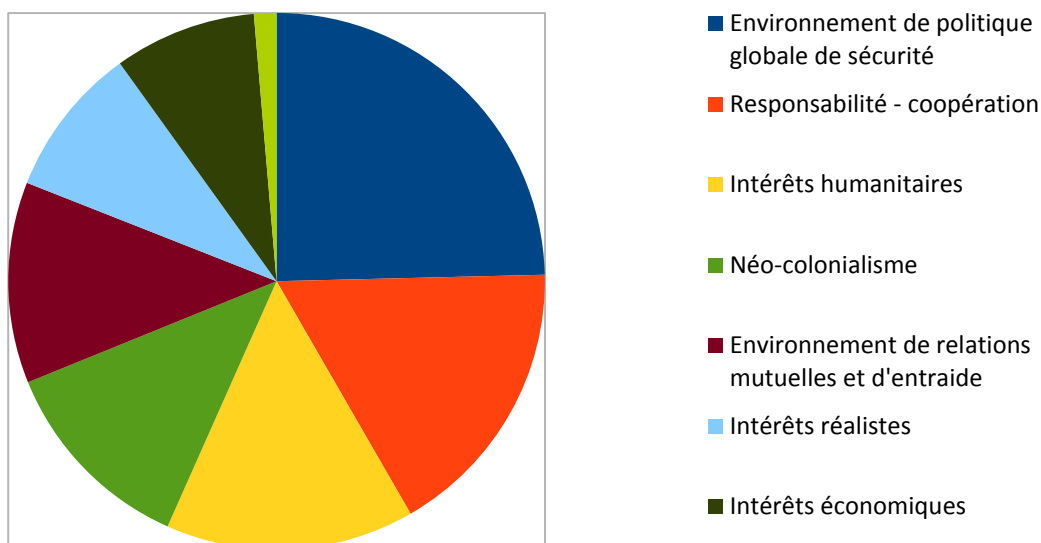
Le logiciel NVivo nous a permis de coder en tout 188 phrases caractéristiques (références), se répartissant de la façon suivante à l'intérieur de chaque catégorie sémantique :

- « responsabilité - coopération » : 27 références ;
- « intérêts économiques – matières premières » : 15 références ;

- « intérêts humanitaires – protection des ressortissants français et de la population en général » : 33 références ;
- « néo-colonialisme – relations préférentielles dues au passé colonial » : 20 références ;
- « intérêts réalistes – affirmation de l'influence/puissance de la France » : 16 références ;
- « environnement de politique globale de sécurité » : 45 références ;
- « environnement de relations mutuelles et d'entraide » : 29 références ;
- « environnement de relations asymétriques » : 3 références.

Récapitulons ces éléments dans les tableaux et graphique suivants :

Nœuds	Encodage par nœuds (fréquence - nombre de références en pourcentage)
Environnement de politique globale de sécurité	12,55 %
Responsabilité – coopération	8,70 %
Intérêts humanitaires	7,64 %
Néo-colonialisme	6,22 %
Environnement de relations mutuelles et d'entraide	6,18 %
Intérêts réalistes	4,64 %
Intérêts économiques	4,37 %
Environnement de relations asymétriques	0,69 %



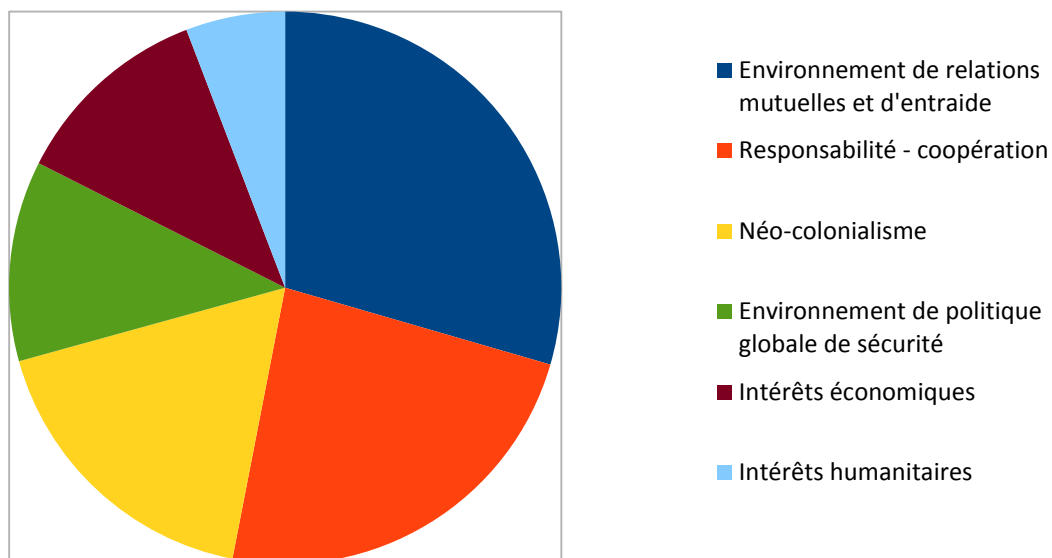
Par la suite, nous avons jugé judicieux d'analyser l'évolution discursive au cours du temps, et non plus seulement de manière globale. Pour cela, nous avons classé par ordre chronologique les données, et les avons séparé en quatre périodes de temps égales : de 1995 à 2000, de 2000 à 2005, de 2005 à 2010 et enfin de 2010 à 2015.

Pour chacune de ces périodes, faisons un tableau et un graphique qui nous aideront à percevoir les catégories thématiques utilisées au cours de chacune d'entre elles, ainsi que leurs poids relatifs au sein de l'ensemble des données répertoriées à ces moments-là.

Période 1995 – 2000 :

Nœuds	Encodage par nœuds (fréquence - nombre de références en pourcentage)
Environnement de relations mutuelles et d'entraide	29,4 %
Responsabilité – coopération	23,5 %
Néo-colonialisme	17,6 %
Environnement de politique globale de sécurité	11,7 %

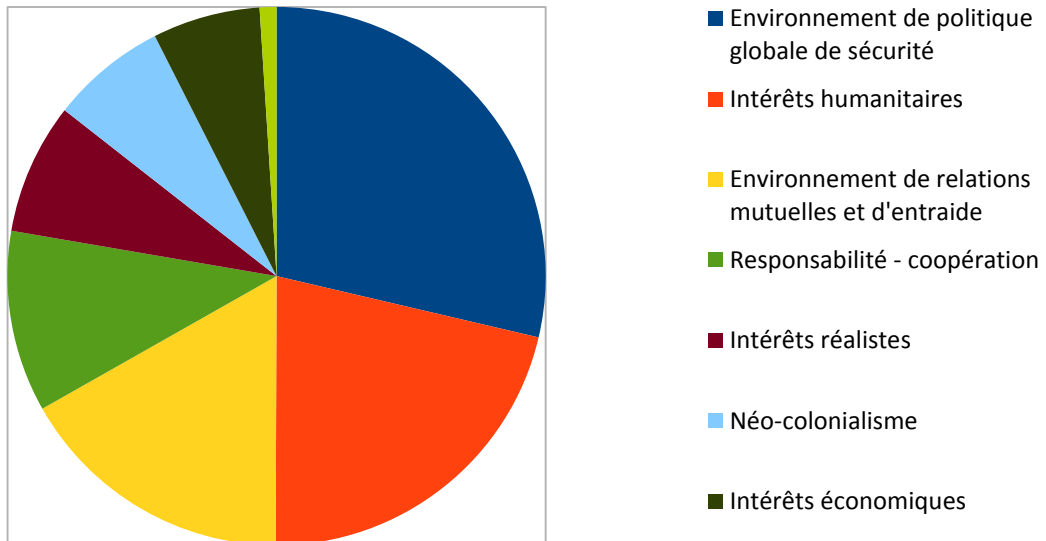
Intérêts économiques	11,7 %
Intérêts humanitaires	5,8 %



Période 2000 – 2005 :

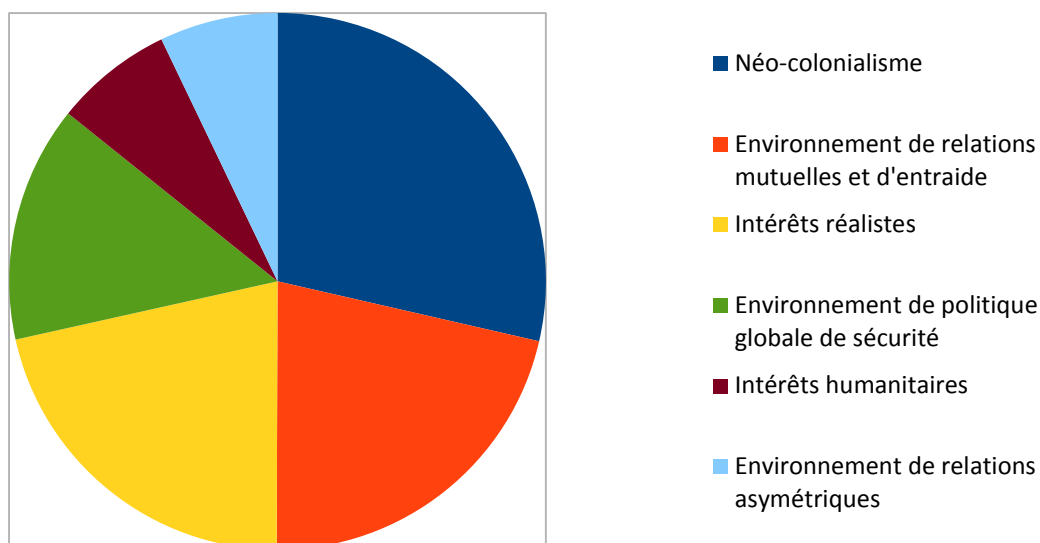
Nœuds	Encodage par nœuds (fréquence - nombre de références en pourcentage)
Environnement de politique globale de sécurité	28,4 %
Intérêts humanitaires	21,2 %
Environnement de relations mutuelles et d'entraide	16,6 %
Responsabilité - coopération	10,8 %
Intérêts réalistes	7,8 %
Néo-colonialisme	6,9 %

Intérêts économiques	6,4 %
Environnement de relations asymétriques	1 %



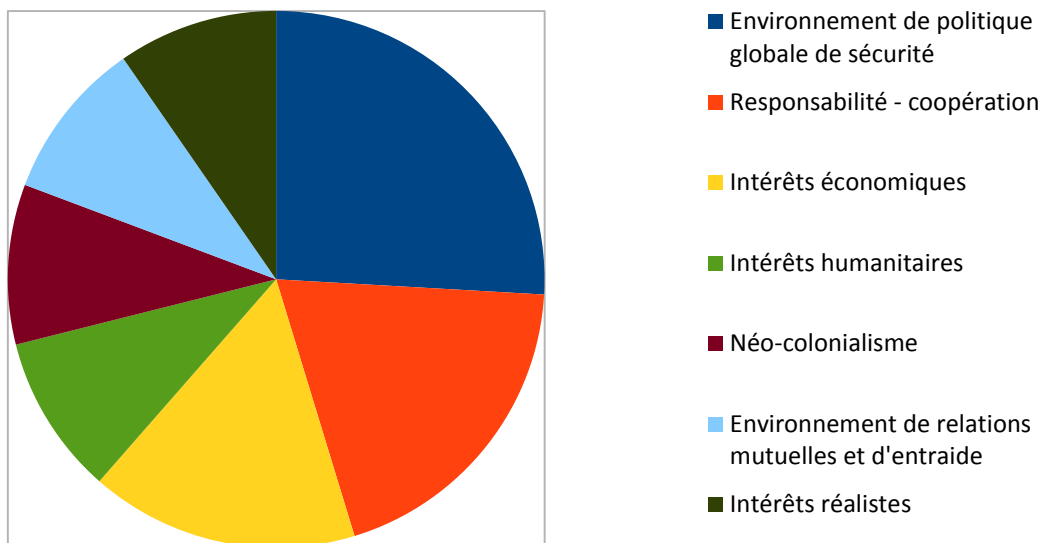
Période 2005 – 2010 :

Nœuds	Encodage par nœuds (fréquence - nombre de références en pourcentage)
Néo-colonialisme	28,5 %
Environnement de relations mutuelles et d'entraide	21,4 %
Intérêts réalistes	21,4 %
Environnement de politique globale de sécurité	14,2 %
Intérêts humanitaires	7,1 %
Environnement de relations asymétriques	7,1 %



Période 2010 – 2015 :

Nœuds	Encodage par nœuds (fréquence - nombre de références en pourcentage)
Environnement de politique globale de sécurité	25,8 %
Responsabilité - coopération	19,3 %
Intérêts économiques	16,1 %
Intérêts humanitaires	9,6 %
Néo-colonialisme	9,6 %
Environnement de relations mutuelles et d'entraide	9,6 %
Intérêts réalistes	9,6 %



Globalement, entre 1995 et 2015, les dirigeants politiques français ont le plus souvent fait allusion, lors de leurs discours, à l'environnement de politique globale de sécurité. La référence perpétuelle à cet environnement induit le fait que la politique étrangère française, notamment à l'égard de la Côte d'Ivoire, n'a eu de cesse de s'inscrire dans un contexte de défense internationale au cours de cette période, tout du moins selon la rhétorique des politiciens. Les deux autres motifs d'intervention qui reviennent le plus souvent sont la responsabilité et la coopération, ainsi que la défense d'intérêts humanitaires. Tout cela démontre que lorsqu'il s'agissait d'évoquer ses interventions dans son ancienne colonie, la France a toujours attribué à cet interventionnisme une dimension altruiste, l'assimilant ainsi parfaitement aux nouvelles exigences de la communauté internationale.

Nous décodons plus en détail ces résultats dans la partie analytique qui conclura ce travail de recherche.

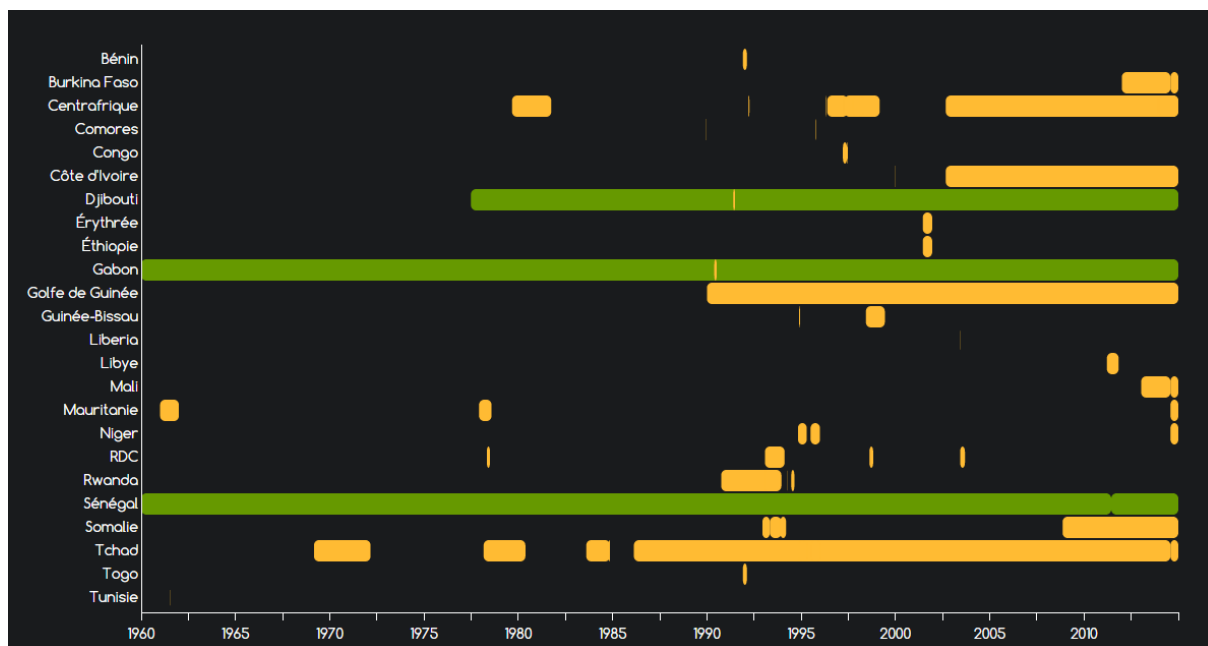
Chapitre 4 : Les pratiques

La politique française à l'égard du continent africain est extrêmement complexe, tel que l'a décrit Philippe Hugon dans son article intitulé « La politique africaine de l'Afrique : entre relations complexes et complexées »³⁷. L'auteur affirme, en effet, que les anciens empires coloniaux ont aujourd'hui moins de poids/d'influence au sein de leurs ex-colonies que par le passé, tout en y demeurant fortement présentes et en y exerçant des responsabilités régaliennes. C'est le cas de la France par rapport à ses anciennes colonies africaines, notamment en ce qui concerne sa monnaie et son armée qui y sont encore implantées. Selon Philippe Hugon, les stratégies militaires pratiques des acteurs politiques français s'inscrivent dans un cadre dont les principaux objectifs sont les suivants : l'esprit de conquête, la présence pour saisir les opportunités économiques ainsi que la protection contre les risques de nuisance globaux ou d'effets de domino. Ces diverses stratégies combinent des pouvoirs à la fois structurels (sécurité, production, financement et savoirs) et relationnels. Suite à l'indépendance des colonies africaines, les accords et pratiques mis en place par la Communauté franco-africaine (CFA) ont été maintenus, avec des liens cependant quelque peu fissurés. En effet, la diplomatie « gaullo-mitterrandienne » a entretenu des liens privilégiés avec l'Afrique francophone, tout en adoptant à son égard un double discours que Philippe Saugon a qualifié d'« internationaliste », voire « tiers-mondiste » et « réaliste ». Ainsi, du point de vue de cet auteur, la politique militaire française envers l'Afrique s'expliquerait par « des préoccupations culturelles, géopolitiques et humanitaires avec certains intérêts économiques, miniers, pétroliers ou de soutien de firmes recherchant des niches »³⁷. Les pratiques posées par la France sur le territoire de ses anciennes colonies s'établissent ainsi sur une sorte de continuum, allant de la réactualisation de relations historiques, géographiques et culturels ; à un « soft-power » de diplomatie influente. Le champ des pratiques africaines françaises s'étend de la diplomatie économique, jusqu'à un champ

37 Philippe Hugon, « La politique africaine de l'Afrique : entre relations complexes et complexées », *Diploweb.com*, revue géopolitique, articles, cartes, relations internationales > Afrique & M.-O. > Afrique > La politique africaine de la France, 8 mars 2016, <http://www.diploweb.com/La-politique-africaine-de-la.html>

d'interventions humanitaire, militaire et politique. En particulier, la présence militaire française en Afrique s'est renforcée : ce continent est une priorité pour la France, en témoigne le fait que 70 % de la coopération militaire française est destinée à l'Afrique.

Entre 1995 et 2015, de nombreuses interventions de la France en Afrique ont pu être répertoriées. Le diagramme de Gantt³⁸ ci-dessous montre la continuité de la présence militaire française dans certaines de ses ex-colonies suite à la décolonisation, et permet en même temps de révéler celles qui ont plus d'importance aux yeux de la France que d'autres, compte tenu de sa présence plus ou moins ponctuelle en leur sein : c'est en particulier le cas de la Côte d'Ivoire depuis les années 2000.



D'autre part, en accédant au site du ministère français de la Défense, nous avons pu répertorier 304 rapports d'actualité portant sur l'intervention de la Force Licorne en Côte d'Ivoire, rapports s'étendant du 7 novembre 2004 au 22 décembre 2014³⁹. Licorne est restée déployée en Côte d'Ivoire pendant une douzaine d'années : l'objectif premier, extrêmement développé dans les articles du ministère de la Défense au cours des premières années, était d'assurer la sécurité des

38 Vincent Hiribarren, « 50 ans d'interventions militaires en Afrique », Libération Africa4, Regards croisés sur l'Afrique, publié le 20 octobre 2014, <http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/2014/10/20/50-ans-dinterventions-militaires-en-afrique/>

39 Ministère de la Défense, <http://www.defense.gouv.fr/operations/autres-operations/operations-achevees/operation-licorne-2002-2015/actualites>

ressortissants français suite à la tentative de coup d'État à la fin de l'année 2002. Suite à cela, lorsque le pays a été divisé en deux, une nouvelle mission a été confiée à la Force Licorne : celle de veiller au cessez-le-feu établi par l'accord de Marcoussis conclus sous mandat français, le 23 janvier 2003. Au cours de cette période, le ministère de la Défense français a fortement appuyé le soutien de Licorne à la Communauté d'Afrique de l'Ouest ainsi qu'aux États-Unis. Lors du bombardement de Bouaké le 6 novembre 2004, neuf soldats français ont perdu la vie, et cela a été longuement évoqué dans les articles au cours de cette période. En 2011, la bataille d'Abidjan a finalement permis à Alassane Ouattara d'accéder au pouvoir de manière légitime : le rôle joué par Licorne lors de ce processus de normalisation politique final est très positivement évoqué et salué par la Défense française. Depuis lors, Licorne est restée présente en Côte d'Ivoire et reflète l'engagement français dans le processus de stabilisation de son ex-colonie : la Force Licorne remplit une fonction dissuasive, et participe à la reconstruction de l'armée ivoirienne en offrant à cette dernière une coopération militaire active. Elle contribue toujours aussi à la protection des ressortissants français sur le territoire ivoirien : la Force Licorne se positionne ainsi comme une armée au service de la paix, des nations africaines et aussi des Nations Unies. En décembre 2014, le ministère de la Défense française annonce que la Force Licorne laissera sa place aux Forces Françaises de Côte d'Ivoire (FFCI) le 1^{er} janvier 2015, passant alors du statut de « Operational Expenditure » (OPEX) à celui de force de présence. Comment sont perçues les pratiques militaires françaises lorsque l'on aborde un angle d'analyse quant à une perspective néocolonialiste ?

La France tient, dans le cadre de conflits africains, le rôle de l'arbitre, d'un parti prenant, ou parfois même les deux, comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire. Son armée agit sous mandat onusien aujourd'hui, mais il est fondamental de rappeler que les divers accords de défense, les 16 ententes

militaires franco-africains ainsi que la présence militaire française générale en Afrique trouvent leur fondement dans les accords signés lors des indépendances coloniales africaines⁴⁰.

Intéressons-nous à présent à la politique d'engagement particulière de la France lors du conflit en Côte d'Ivoire, abordée par Stephen Smith dans son article à ce sujet⁴¹. Ne voulant pas reproduire la même erreur qu'au Rwanda, ni se faire attribuer une attitude néo-colonialiste ou au contraire se faire accuser d'abandonner son ex-colonie (ce qui nierait sa responsabilité historique sur le continent), Jacques Chirac a opté pour agir et paraître en tant que « meilleur avocat de l'Afrique », autant aux yeux des anciennes colonies africaines qu'au sein des différentes instances internationales. Dès le début du conflit ivoirien, la France a tenu à rendre publics ses principes d'action ainsi que ses motifs d'intervention, et les a réitérés à plusieurs reprises tout au long de cette épreuve. Ces principes sont les suivants : « la protection des ressortissants français, la défense de l'intégrité territoriale de la Côte d'Ivoire, le soutien aux autorités légitimes, l'appui aux organisations régionales africaines, la défense des droits de l'homme »³⁸. De manière plus implicite, deux autres principes d'action ont été définis pour expliquer les pratiques françaises en Afrique, et sont assez paradoxaux par rapport à ceux cités précédemment : la non-intervention militaire et la « normalité » de la politique africaine française, aux antipodes de toute pratique issue de la Françafrique. Selon Smith, l'on devrait porter le plus grand crédit au fait que la France ait permis d'éviter une catastrophe humanitaire en Côte d'Ivoire, tout en remettant en question l'utilisation politique que ce pays fait des droits de l'homme. Selon Guy Labertit, délégué national du Parti Socialiste (PS) à l'Afrique, l'on devrait répondre à ceux qui assimilent les pratiques militaires françaises à une inacceptable pratique d'ingérence néocoloniale la chose suivante : « on aurait tort de penser que la décolonisation la plus achevée serait synonyme de désengagement, ou alors il faut avoir le courage d'expliquer aux Français que notre pays n'a plus l'ambition d'exercer quelque influence que ce soit

⁴⁰ François De Vaissière, *La coopération entre la France et l'Afrique en matière de sécurité et de défense. Quelles perspectives pour l'avenir ?*, Revue internationale et stratégique, 2003, Issue 1, p.13 [Revue évaluée par les pairs]

⁴¹ Stephen Smith, « La politique d'engagement de la France à l'épreuve de la Côte d'Ivoire », *Politique africaine* 2003/1 (N° 89), p. 112-126, <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-1-page-112.html>

au-delà de ses frontières qui iront s'estompant dans le cadre de la nécessaire construction européenne »³⁸. Ainsi, la seule manière pour la France de justifier ses pratiques d'intervention militaires en Afrique dans le contexte d'aujourd'hui serait de les intégrer au sein d'une diplomatie multilatérale.

Pour continuer, l'on pourrait aborder l'ambiguïté des pratiques militaires françaises en Afrique, vacillant toutes entre légitimité et légalité. Cet aspect des actions de la France sur le continent africain a été abordé par L. Balmond, dans un article mis en ligne le 10 juillet 2015⁴². Tout d'abord, il est important de noter que ce n'est que suite à la Seconde Guerre mondiale et surtout après la période de décolonisation que la France a voulu se présenter comme un soldat du droit international, notamment sous mandat onusien. Au cours de ces dernières années, la recrudescence des interventions militaires françaises en Afrique fait en sorte que les dirigeants politiques français sont de plus en plus confrontés aux rapports dialectiques entre légalité et légitimité. En effet, la France est une puissance d'intervention : le pays est membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, et dispose ainsi d'une force d'intervention militaire qu'elle utilise lorsque ses choix, intérêts et alliances sont en jeu (comme ce fut le cas en Côte d'Ivoire). Pour Balmond⁴³, considérer la pratique française revient à constater que les deux premiers principes utilisés par les dirigeants politiques français pour justifier l'emploi de la force militaire française sont les exigences humanitaires, ainsi que la lutte contre le terrorisme international. Ces deux dimensions se rejoignent dans le fait qu'elles sont toutes les deux liées à la recherche d'un hypothétique ordre international basé sur la dignité humaine. Ici, l'on se rend compte que la France utilise des arguments fondés sur la légitimité lorsque le fondement légal fait défaut. Avec son passé colonial et le fait que la majorité des interventions militaires françaises se déroulent en Afrique, il est souvent facile d'assimiler la France à une puissance faisant preuve d'unilatéralisme, voire de néo-colonialisme. Lors de ces pratiques d'intervention donc, la France cherche évidemment à s'associer à des partenaires qui adhéreront à

42 L. Balmond, " La pratique récente de l'emploi de la force par la France : entre légalité et légitimité ", Numéro 1, mis en ligne le 10 juillet 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=89>

son action en fonction de diverses modalités. L'intervention apparaît alors comme étant intégré à un processus de coopération entre États poursuivant un objectif commun : la multilatéralisation de l'action renforce donc les justifications humanitaires sur lesquelles la France fonde ses pratiques d'intervention. Ce fut le cas en Côte d'Ivoire, lorsque la France n'a cessé de situer son intervention à l'intérieur d'un cadre international créé par l'ONU. Cependant, même si la mission de l'ONUCI ne visait dans un premier temps que la protection de la population, elle s'est ensuite transformée en objectif de consolidation de la paix basée sur une aide à la transition démocratique et à l'organisation d'élections libres. Dans tous les cas, selon Balmond⁴³, les dirigeants politiques français sont parvenus à légitimer leur pratique d'intervention en Côte d'Ivoire en l'inscrivant dans un cadre de coopération et d'entraide multilatéral. Les véritables modalités d'intervention de la France en Côte d'Ivoire sont donc basées sur des intérêts humanitaires, mais surtout sur l'aide à une transition politique efficace et légitime. La France a voulu garantir, après avoir assuré la sécurité des individus, que le régime politique qui serait par la suite établi en Côte d'Ivoire serait capable de remplir ses fonctions les plus basiques (fournir les services essentiels aux citoyens, assurer leur sécurité, etc.). Pour cela, la tenue d'élections libres était absolument fondamentale et primaire. En certifiant la légitimité politique du président via des élections démocratiques libres, la France et la communauté internationale sont parvenues à atteindre l'objectif de consolidation de la paix longtemps poursuivi.

Conclusion analytique :

Afin de faire un examen clair et conjoint du discours et des pratiques de la France en Afrique au cours de la période allant de 1995 à 2015, nous allons faire une analyse par période de cinq années chacune, pour ensuite parvenir à une conclusion plus générale.

Au cours de la période 1995-2000, nous pouvons noter que les trois catégories de codes rhétoriques retrouvées le plus fréquemment dans les discours des dirigeants politiques sont les suivants : « environnement de relations mutuelles et d'entraide », « responsabilité – coopération » et « néo-

colonialisme ». En effet, les dirigeants politiques français multiplient les déplacements en Afrique. Par exemple, le 3 septembre 1998, le premier ministre Lionel Jospin évoque, lors de la 51ème session de l'IHEDN à Paris, l'aide que la France souhaite apporter à la Côte d'Ivoire, notamment dans le domaine militaire :

« C'est le sens de notre initiative RECAMP ou Renforcement des Capacités Africaines de Maintien de la Paix, qui prévoit d'ores et déjà le pré positionnement du matériel nécessaire à l'équipement de plusieurs bataillons africains et l'ouverture d'un centre de formation au maintien de la paix en Côte d'Ivoire. »⁴³

Par ailleurs, dans de nombreuses autres déclarations, les politiciens français rappellent la responsabilité que l'ex-métropole possède par rapport à ses anciennes colonies, et insiste sur leur volonté de développer un fort lien de coopération avec elles :

« ... la France sera d'autant plus estimée en Côte d'Ivoire que sa coopération, lorsqu'elle vise au renforcement de l'État, dans son rôle régulateur de la vie politique et sociale, contribuera à produire des effets sur le renforcement d'un édifice institutionnel garant des droits, de la citoyenneté et de la sécurité individuelle et collective, mais aussi soucieux de conforter tous les investisseurs par un cadre juridique simplifié, transparent et respecté. »⁴⁴

(Déclaration de Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie, lors d'une réunion de la Commission mixte franco-ivoirienne à la résidence de France en Côte d'Ivoire le 14 décembre 1998).

Aussi, un certain esprit néo-colonialiste français se laisse percevoir à travers les discours politiques français, mais cela n'est pas étonnant étant donné la proximité toujours palpable de l'époque coloniale et des relations personnelles liant dirigeants africains et français. Cela peut être illustré par un propos tenu par Hubert Védrine le 11 octobre 1997, ministre des affaires étrangères français, lors d'une conférence de presse organisée lors de son voyage en Afrique :

43 <http://discours.vie-publique.fr/notices/993000026.html>

44 <http://discours.vie-publique.fr/notices/993000026.html>

« Il s'agit de bien montrer que l'Afrique est un élément important de la politique étrangère de la France, sur le même plan que tous les autres grands sujets et les grands axes de cette politique étrangère. D'autre part, j'ai voulu, en Afrique, naturellement, rendre visite à des amis proches, anciens, traditionnels de la France, des partenaires très importants, hier aujourd'hui et demain, et d'autre part, élargir, compléter cet ancrage fondamental pour la France par une ouverture, un dialogue avec d'autres pays importants qui jouent un rôle sur ce continent, ce qui est le sens des étapes que la délégation qui m'accompagne et moi-même, avons fait en Afrique du Sud et en Ethiopie.(...) L'étape d'Abidjan, dans ce contexte, s'imposait, compte tenu du rôle de ce pays, compte tenu de la stabilité dont il bénéficie, grâce à la sagesse de ses dirigeants successifs, de son rôle régional, au dynamisme de son économie et de l'étroitesse des liens, je le répète, sur tous les plans entre ce pays et la France. »⁴⁵

Parallèlement à cela, sur la même période, l'on dénombre en tout 8 opérations militaires françaises en Afrique, dont une en Côte d'Ivoire⁴⁶ : l'opération « Aramis » au Cameroun en 1996, « Minurca » en Centrafrique et « Pélican » au Congo Brazzaville en 1997, « Iroko » en Guinée-Bissau et « Malachite » en République Démocratique du Congo en 1998, et enfin « Khor Angar » à Djibouti et « Khaya » en Côte d'Ivoire en 1999. Entre 1995 et 2000 donc, la présence française en Afrique est continue et ses interventions militaires se font à intervalles réguliers : le discours suit encore à ce moment-là les pratiques, étant donné le proche souvenir et les relations encore fraîches entre l'ancienne métropole et ses ex-colonies.

Passons maintenant à l'analyse de la période 2000 – 2005 : au cours de ces années, les trois nœuds que l'on retrouve le plus souvent dans l'analyse de discours des dirigeants politiques français sont «environnement de politique globale de sécurité», «intérêts humanitaires» et «environnement de relations mutuelles et d'entraide». En effet, suite à l'attentat terroriste dont les États-Unis ont été victimes le 11 septembre 2001, la scène politique internationale dans son

45 <http://discours.vie-publique.fr/notices/973145306.html>

46 <http://www.legrandsoir.info/liste-des-interventions-militaires-francaises-en-afrique.html>

ensemble s'est mobilisée afin de les soutenir, tout en élaborant toute sorte de politique visant à développer une coopération sécuritaire à l'échelle mondiale. La France, en particulier, fait partie de ces pays qui se sont fortement engagés dans le développement d'une politique de défense à l'extérieur de son propre territoire, notamment en Afrique. Par exemple, le 1er avril 2004, Dominique de Villepin, ancien premier ministre des affaires étrangères évoque cette obligation sécuritaire globale lors de la cérémonie de passation de pouvoir entre lui et Michel Bernier à l'occasion du remaniement ministériel de la veille:

*« Nous nous sommes mobilisés tous ensemble, avec vous tous, sans relâche pour défendre une certaine vision du monde, des principes, des valeurs de justice, de solidarité, de tolérance, dans un monde qui doit faire face en même temps à bien des défis : le terrorisme, la prolifération, la pauvreté, les crises régionales, les atteintes à l'environnement... Oui, sur tous ces sujets, il vous revient d'être mobilisé. »*⁴⁷

Pour continuer, la protection des ressortissants français dans les zones de guerre et plus largement la protection de toute population vulnérable est devenue une priorité pour le gouvernement français, comme en témoigne la ministre de la Défense Michèle Alliot-Marie le 06 mars 2003, lors d'une interview à France-Soir :

*« C'est là le rôle du ministère de la Défense : mettre à la disposition des autorités politiques les moyens armés pour une intervention militaire à tout moment. Et ma responsabilité, c'est de veiller effectivement à ce que les hommes et les matériels soient perpétuellement en situation de disponibilité pour intervenir. Nous en avons fait la démonstration en Côte d'Ivoire, où il a fallu intervenir très vite pour protéger nos ressortissants et les ressortissants étrangers pour procéder à des évacuations. »*⁴⁸

De plus, et de la même façon que nous l'avons expliqué précédemment, la France n'a de cesse de réitérer sa volonté de venir en aide à ses ex-colonies :

47 <http://discours.vie-publique.fr/notices/043000936.html>

48 <http://discours.vie-publique.fr/notices/033000919.html>

«De son côté, la France a démontré sa volonté d'aider à la pacification dans les pays où la violence s'est installée. Elle l'a fait en Ituri, mais tout particulièrement dans votre région, en Côte d'Ivoire, sur la base de principes très clairs, en appuyant, par un dispositif militaire d'envergure, les forces régionales de stabilisation et en invitant la communauté internationale à se porter garante du respect des engagements de réconciliation pris par les parties en présence. »⁴⁹

(Jacques Chirac, président de la République française, le 24 octobre 2003, allocution lors de son voyage au Mali)

Sur la même période, la France est intervenue 3 fois sur le continent africain, dont deux fois en sol ivoirien⁵⁰ : en Côte d'Ivoire, en 2002 et 2004 dans le cadre de l'opération Licorne, ainsi qu'en République Démocratique du Congo en 2003 lors de l'intervention « Artemis ». Ici, l'on remarque qu'il y a une certaine continuité dans les pratiques militaires françaises en Afrique : elles restent omniprésentes. D'autre part cependant, l'on s'aperçoit qu'il y a un début de changement dans la rhétorique française : les discours des politiciens français s'inscrivent davantage dans un cadre de sécurité globale et d'altruisme qu'autre chose. On peut donc supposer que ces derniers tiennent davantage compte du cadre international dans lequel ils évoluent, et sont poussés à adapter leurs discours en fonction de ce qui se passe sur la scène mondiale.

Qu'en est-il de la période qui suit, allant de 2005 à 2010 ? Au cours de cette dernière, les principales classifications rhétoriques auxquelles se rattachent les discours politiques français sont le « néo-colonialisme », l'« environnement de relations mutuelles et d'entraide » et les « intérêts réalistes ». Les résultats concernant le « néo-colonialisme » sont quelque peu surprenants et ne cadrent pas réellement avec notre hypothèse de départ (selon laquelle la rhétorique française se serait assouplie au cours du temps afin de mieux cadrer avec les impératifs internationaux), mais

49 <http://discours.vie-publique.fr/notices/037000339.html>

50 <http://www.legrandsoir.info/liste-des-interventions-militaires-francaises-en-afrique.html>

pourraient s'expliquer par le fait que les discours recueillis sur cette période évoquent pour la plupart le passé colonial de la France, dans le but de légitimer ses interventions en Afrique :

« ... la proximité entre la France et l'Afrique, j'allais dire l'affection qu'éprouve la France pour l'Afrique et nous l'avons marquée au fil des siècles et au fil des décennies parce que c'est un engagement qui n'est pas uniquement un engagement de mots ou de cœur, c'est un engagement d'actes. Le pays qui est le plus engagé en matière d'aide au développement vis-à-vis de l'Afrique, c'est la France. Le pays qui s'engage le plus au service de la paix en Afrique, c'est la France. »⁵¹

(Dominique de Villepin, premier ministre français, lors d'une interview à France 5 le 21 novembre 2006)

L'environnement de relations mutuelles et d'entraide reste quand même très présent dans la rhétorique française entre 2005 et 2010, comme en témoigne une intervention de Nicolas Sarkozy (alors ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire) le 01 septembre 2006 lors d'une interview dans *Le meilleur des mondes*⁵² :

« C'est la fin des réseaux de la corruption, et d'une certaine vision postcoloniale de la France en Afrique. J'ajoute que l'on ne doit pas aider tous les pays africains de la même façon. Un pays comme le Bénin a connu 82 % de participation électorale à la dernière élection présidentielle. Le Bénin doit être davantage aidé que d'autres pays qui sont moins exemplaires en termes de démocratie. »

A cela s'ajoute, pour continuer, des intérêts réalistes exprimés de plus en plus fréquemment et illustrant une volonté de la part des politiciens français d'affirmer la puissance et l'importance de leur pays sur la scène internationale :

« Il y a une exception française, comme il y a une exception italienne, chinoise ou britannique. Mais il est indéniable qu'il y a une vocation française, c'est d'être à jour des grands défis du

51 <http://discours.vie-publique.fr/notices/063004175.html>

52 <http://discours.vie-publique.fr/notices/063003514.html>

monde. Supprimez l'identité, et vous supprimerez l'universalité. Réaffirmez cette identité et vous confirmerez, l'universalité française. (...) La France est grande lorsqu'elle montre l'exemple car les actes parlent toujours plus que le verbe. Elle continuera donc d'agir pour la paix, dans le cadre défini par les Nations Unies, au Liban, en Afghanistan et en Côte d'Ivoire. La France ne se dérobera pas aux devoirs de l'amitié et de la solidarité pour l'Afrique. »⁵³

(François Fillon, premier ministre français, déclaration de politique générale à l'Assemblée Nationale le 03 juillet 2007)

Entre 2005 et 2010, on dénombre au total 5 interventions françaises en Afrique⁵⁴ : l'opération « Épervier » au Tchad en 2006, en Centrafrique en 2007, au Tchad en 2008 et deux autres opérations dans la même année à Djibouti (la première se nommant « Atalante »). Encore une fois, nous pouvons observer une continuité dans les pratiques d'intervention française, au contraire de discours qui se veulent pour la plupart plus neutres.

En ce qui concerne notre dernière période d'étude, nous notons la prépondérance des catégories de discours suivantes : « environnement de politique globale de sécurité », « responsabilité - coopération » et « intérêts économiques ». Avec les tendances qui s'étaient annoncées au lendemain du 11 septembre 2001 et dans la période 2000 – 2005, il nous semble logique de retrouver une recrudescence de discours liées à une politique de sécurité internationale:

« C'est bien parce que la France ne veut pas intervenir militairement, directement sur le continent africain, que la France se cale et essaie d'appuyer des actions entreprises par la Communauté internationale. Et s'agissant de la Côte d'Ivoire, je rappelle qu'il y a un processus de sortie de crise qui a été adopté par la Communauté internationale, mais aussi par les acteurs de la vie politique ivoirienne, et que c'est l'ONU qui est chargé de la mise en œuvre de ce processus. (...) Donc les choses sont très claires, il ne faut pas réduire ou caricaturer les modalités de l'intervention française. La France n'intervient pas directement, la France

⁵³ <http://discours.vie-publique.fr/notices/073002124.html>

⁵⁴ <http://www.legrandsoir.info/liste-des-interventions-militaires-francaises-en-afrique.html>

intervient dans un cadre bien précis, lorsqu'il lui est expressément demandé d'appuyer une force internationale. D'ailleurs, il n'y a pas de troupes françaises en Côte d'Ivoire. Nous avons simplement effectué des frappes pour détruire des chars ou des mortiers. »⁵⁵

(Henri de Raincourt, ministre français de la coopération lors d'un point de presse le 07 avril 2011)

De plus, l'esprit de responsabilité de la France à l'égard de ses ex-colonies et sa volonté de coopérer avec elles redeviennent aussi très présents sur cette période-là :

« Alors qu'elle replonge dans son histoire, il importe que la France n'oublie aucun de ceux qui ont versé leur sang pour elle et sur la mémoire desquels la Paix de l'Europe s'est construite. Le devoir de mémoire s'impose à tous. Une responsabilité plus forte aussi envers la Côte d'Ivoire parce que je sais ce qu'ont été les dernières années, les tourments d'un pays en guerre avec lui-même, le prix payé par les Ivoiriens et vous tous, Français ou Européens, parfois contraints de quitter le pays. (...) D'ailleurs, nos deux pays intensifient leurs relations : les ministres Pierre Moscovici et Pascal Canfin étaient ici il y a quelques jours et, au moment où je vous parle, le président Ouattara se trouve en France. J'ai d'ailleurs pu le rencontrer et m'entretenir avec lui en marge de la réunion du groupe consultatif de la Banque mondiale qui s'est tenue à Paris le 4 décembre. La France est aux côtés de la Côte d'Ivoire dans cette phase importante de reconstruction politique et de développement économique. »⁵⁶

(Hélène Conway, ministre des Français de l'étranger, déclaration devant la communauté française lors de son déplacement à Abidjan le 10 décembre 2012)

Pour finir, l'importance économique que les ex-colonies ont pour eux transparaît aussi énormément lorsque l'on analyse les discours des dirigeants politiques français entre 2010 et 2015,

⁵⁵ <http://discours.vie-publique.fr/notices/113000911.html>

⁵⁶ <http://discours.vie-publique.fr/notices/123002380.html>

notamment à travers les propos qui suivent, ceux de François Fillon (premier ministre français) lors d'une conférence de presse conjointe avec Alassane Ouattara à Abidjan le 15 juillet 2011 :

« J'ai eu l'occasion de dire deux fois déjà depuis que je suis en Côte-D'ivoire que la France ne souhaite pas être le partenaire exclusif de la Côte-d'Ivoire - ça, c'était une autre époque. Nous souhaitons être le partenaire de référence de la Côte-d'Ivoire et nous allons faire en sorte que nos entreprises soient les plus performantes dans la compétition internationale (...) J'appelle tous ceux qui continuent à vouloir évoquer les relations entre la France et l'Afrique, en parlant de « Françafrique », à changer de vocabulaire et à changer de logiciel. Tout cela n'a plus rien à voir avec la réalité des relations qu'il y a entre nos deux pays. Ce que nous voulons, nous, c'est aider la Côte-d'Ivoire à assumer la plénitude de sa souveraineté. Ce que nous voulons, nous, dans le cadre du droit international, c'est faire en sorte que la démocratie et les droits de l'homme soient de mieux en mieux respectés sur le continent africain. Et je rappelle que nous n'avons agi ici en Côte-d'Ivoire que dans le cadre du mandat qui nous a été confié par les Nations unies, comme nous n'agissons d'ailleurs aujourd'hui en Libye que dans le cadre du mandat qui nous a été confié par les Nations unies. Et pour le reste, je pense qu'il y a suffisamment de liens d'amitié entre la France et la Côte-d'Ivoire pour que ces liens d'amitié permettent de développer les partenariats économiques au-delà de tous ces discours idéologiques, de tous ces discours convenus qui n'ont plus aucune réalité dans le monde d'aujourd'hui. »

Parallèlement à cela, sur la même période, 6 interventions militaires françaises peuvent être répertoriées en Afrique : l'opération « Licorne » en Côte d'Ivoire en 2011, « Harmattan » en Lybie dans la même année, « Boali » en Centrafrique en 2013, « Serval » au Mali, « Sangaris » en Centrafrique ainsi que l'opération en Somalie au cours de la même année.⁵⁷ Encore une fois, nous

pouvons discerner le fait que les interventions de la France en Afrique sont omniprésentes, mais s'accompagnent d'une rhétorique beaucoup moins radicale, beaucoup plus souple et multilatérale.

De manière globale sur la période étudiée (1995-2015), les pratiques françaises en Côte d'Ivoire furent surtout d'abord d'apporter un soutien militaire lorsque la crise a éclaté dans le pays, puis de rester en position sur le territoire ivoirien dans le cadre du maintien de la paix. En effet, l'opération Licorne débute en septembre 2002, et est déployée en Côte d'Ivoire dans le cadre des accords de défense établis entre les deux pays en août 1961. Le mandat de la Force Licorne était initialement de s'interposer entre les camps qui s'affrontaient, avec le support de la Communauté des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). La signature des accords de Marcoussis en janvier 2003 donne un mandat plus politique à Licorne : l'objectif devient d'assurer et de maintenir la paix lors de la transition gouvernementale, afin d'instaurer un climat propice à la tenue d'élections libres. Cette fois, c'est l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) qui s'allie avec la Force Licorne pour mener ce mandat à bien. De manière concrète donc, la France est souvent intervenue en Côte d'Ivoire dans le cadre d'accords de défense signés à l'époque des indépendances coloniales (responsabilité historique) entre 1995 et 2005, en fournissant en même temps aux ressortissants français du pays la protection qui leur était due. Lorsque la situation s'est apaisée, ce fut dans un climat plus politique que cette intervention s'est faite : l'ancienne métropole a soutenu la transition gouvernementale en agissant comme force de maintien de la paix, et en permettant le dialogue entre les différents partis.

Conclusion :

Au terme de notre analyse, nous pouvons voir que l'analyse globale du discours français ne reflète que partiellement notre hypothèse de base : la rhétorique adoptée par les politiques français entre 1995 et 2015 est d'abord majoritairement connotée par tout ce qui a trait à un environnement de politique globale de sécurité, et ce n'est qu'en deuxième position que des références fréquentes sont faites à la responsabilité-coopération telle que nous l'avions supposé (surtout au cours des années 1995-2000 et 2010-2015).

Notre étude de cas portant sur la Côte d'Ivoire notamment nous a permis de mettre en exergue l'adoucissement des pratiques d'intervention françaises au cours du temps. En effet, l'exemple du conflit ivoirien démontre que la France y est intervenue en premier lieu comme force d'intervention militaire, et dans un deuxième temps comme agent de la paix. Au fur et à mesure que les années passent et que la sécurité devient un enjeu global, la communauté internationale établit des principes d'intervention plus coopératifs que coercitifs au sein des pays qui souffrent d'insécurité.

En ce qui concerne plus particulièrement la France, elle ne cesse de mettre en avant un cadre d'intervention soumis à une instance internationale (ONU) pour justifier sa présence militaire dans ses anciennes colonies. Tandis que ses discours politiques s'assouplissent et se neutralisent afin d'être davantage conformes à l'environnement international, il semblerait que ses pratiques d'intervention et sa présence militaire sur le continent africain restent assez omniprésentes. La Françafrique unilatérale telle qu'on la connaissait a donc disparu, au profit de l'instauration de liens de coopération multilatéraux (amplement défendus par les politiciens français dans leurs discours) dont le cadre de développement est le monde dans son ensemble. Au niveau de la pratique militaire cependant, la continuité de la présence française en Afrique ne saurait être ignorée, et cela pourrait être le reflet d'une volonté de conserver un certain contrôle sur ses anciennes colonies.

Bibliographie :

« Afrique – France : la nouvelle tactique du gendarme », Remi Carayol, Jeune Afrique, le 05 février 2015, <http://www.jeuneafrique.com/33497/politique/afrique-france-la-nouvelle-tactique-du-gendarme/>

« Le nouveau paradigme de la coopération au développement (le NPCD) : quels enjeux pour le développement des pays partenaires? », Thierry Amougou, Économie et Solidarités, vol. 40, n°1-2, 2009-2010, p. 63-83 <http://id.erudit.org/iderudit/1004053ar>

« Les interventions de la France en Afrique sont-elles vouées à être polluées par l'héritage de la colonisation ? »,
Read more at <http://www.atlantico.fr/decryptage/interventions-france-en-afrique-sont-elles-vouees-etre-polluees-heritage-colonisation-ferhat-mehenni-jean-bernard-pinatel-914410.html#BtB2tdL1SuHuCjMU.99>

« Vie publique – Au cœur du débat public », <http://www.vie-publique.fr/rechercher/recherche.php?query=FRANCE%20AFRIQUE&date=&dateDebut=&dateFin=&b=0&skin=cdp&replies=10&filter=&typeloi=&auteur=&filtreAuteurLibre=&typeDoc=&source=&sort=&q=>
313-326, disponible en ligne : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Weiss.pdf>

Analyse-du-discours.com, « L'analyse de contenu du discours », Franck Cobby, 2009, <http://www.analyse-du-discours.com/l-analyse-de-contenu-du-discours>

Andreas Mehler, *Les interventions européennes en Afrique : moment-phare pour l'Europe et la coopération franco-allemande ?*, Janvier 2009

Boeck, 2009, pp. 21-83. (Campus)

Boubacar N'Diaye, "Francophone Africa and Security Sector Transformation: Plus ça change...", *African Security Review* 2(1), 2009, pp. 1-28. (Réseau)

Bruno Charbonneau, *France and the New Imperialism: Security Policy in Sub-Saharan Africa*, Surrey: Ashgate, 2008

Cercle Léon Trotsky, « L'impérialisme français et ses anciennes colonies d'Afrique Noire », 29/06/1990, <https://www.lutte-ouvriere.org/documents/archives/cercle-leon-trotsky/article/l-imperialisme-francais-et-ses>

Charbonneau, Bruno (2008) 'Dreams of Empire: France, Europe, and the New Interventionism in Africa', *Modern & Contemporary France*, 16:3, 279 — 295

Corentin Dautreppe, « Présence française en Afrique : ce qu'il reste de la Coopération », 3.2.2014, disponible en

ligne : <http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140201trib000813094/presence-francaise-en-afrique-ce-qu-il-reste-de-la-cooperation.html>

dans l'espace francophone : L'approche française », dans Jean-Pierre Vettovaglia (dir.)

Conte Bernard, *La responsabilité du fmi et de la Banque mondiale dans le conflit en Côte d'Ivoire*, Études internationales, 2005, Vol.36(2), pp.219-229 [Revue évaluée par les pairs], <http://www.erudit.org.proxy.bib.uottawa.ca/revue/ei/2005/v36/n2/011416ar.html?vue=integral>

Daniel Bourmaud, *La politique africaine de Jacques Chirac: Les anciens contre les modernes*, Modern & Contemporary France, 01 January 1996, Vol.4(4), p.431-442 [Revue évaluée par les pairs]

Déclaration de Paris, 2005

Dozon, Jean-Pierre, *Les clés de la crise ivoirienne*, France : Karthala, 2011

Editorial de Contretemps-Web, « Afrique : Redéploiement de l'impérialisme français et sidération humanitaire de la gauche », disponible en ligne : <http://www.contretemps.eu/interventions/afrique-red%C3%A9ploiement-imp%C3%A9rialisme-fran%C3%A7ais-sid%C3%A9ration-humanitaire-gauche>

Extrait du journal en ligne Investig'Action, *L'Occident à la reconquête de l'Afrique*, date de mise en ligne : 30 Avril 2013, <http://www.michelcollon.info/L-Occident-a-la-reconquete-de-l.html>

Extrait du journal Investig'Action, *Le « Dossier noir » de l'armée française en Afrique*, date de mise en ligne : 3 Décembre 2014, <http://www.michelcollon.info/Le-Dossier-noir-de-l-armee.html>

François De Vaissière, *La coopération entre la France et l'Afrique en matière de sécurité et de défense. Quelles perspectives pour l'avenir ?*, Revue internationale et stratégique, 2003, Issue 1, p.13 [Revue évaluée par les pairs]

François Soudan, « France-Afrique, les nouveaux reseaux », 2.06.2010, disponible en ligne : <http://www.jeuneafrique.com/196816/politique/les-nouveaux-r-seaux/>
<http://ejt.sagepub.com/content/early/2011/08/23/1354066111413309.full.pdf>

Guy Martin, *Continuity and change in franco-african relations*, The Journal of Modern African Studies, 1995, Vol. 33 (1), pp. 1-20

Guy Martin, *Les fondements historiques, économiques et politiques de la politique africaine de la France : du colonialisme au néo-colonialisme*, Genève-Afrique/Geneva-Africa, Jan 1, 1983, Vol.21(2), p.39

Goldstein, Andrea. ; Pinaud, Nicolas. ; Reisen, Helmut. ; Chen, Xiaobao, *L'essor de la Chine et de l'Inde : quels enjeux pour l'Afrique ?*, 2006

Jean Meyer, Jean Tarrade, Annie Rey-Goldzeiguer, Jacques Thobie, [Gilbert Meynier](#), [Catherine Coquery-Vidrovitch](#), [Charles-Robert Ageron](#), *Histoire de la France coloniale*, Paris, Armand Colin, 2 vol., 1991 (vol. 1, «Des origines à 1914») et 1990 (vol. 2, «1914-1990»)

Jean-Marie Bockel, *Les vieux réseaux de la France-Afrique ont peut-être moins d'influence, mais existent toujours*, <http://www.atlantico.fr/decryptage/>

Jean-Pierre Chrétien (dir.), *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*, Paris : Karthala, 2008

Jean-Pierre Chrétien (dir.), *L'Afrique de Sarkozy. Un déni d'histoire*, Paris : Karthala, 2008

Journal Jeune Afrique, *Carte interactive – 1960-2013 : 53 ans d'interventions françaises en Afrique*, <http://www.jeuneafrique.com/infographies/2013/carte-interventions-francaises-afrique/index.php>

Journal Sputnik, *Interventions militaires en Afrique : les dessous d'une nouvelle politique*, http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/2014_01_20/

L. Balmond, "La pratique récente de l'emploi de la force par la France : entre légalité et légitimité", Numéro 1, mis en ligne le 10 juillet 2015, URL : <http://revel.unice.fr/psei/index.html?id=89>
l'interventionnisme militaire systématique au renforcement des capacités africaines de maintien de la paix, Mémoire de recherche, Institut d'études politiques, Lyon, France, 2003

La Voix de la Russie, « L'Afrique Coloniale et les intérêts français », 11.12.13, disponible en ligne : http://fr.sputniknews.com/french.ruvr.ru/2013_12_11/L-Afrique-coloniale-et-l-interet-francais-9480/

Le Grand Soir, *Liste des interventions militaires françaises en Afrique*, 21 Juillet 2014, <http://www.legrandsoir.info/liste-des-interventions-militaires-francaises-en-afrique.html>

Le Monde, « L'action de la France en Afrique est un enjeu mondial », 4.1.2014, disponible en ligne : http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2014/01/04/l-action-de-la-france-en-afrique-est-un-enjeu-mondial_4343061_3208.html

Le saviez-vous, *14 pays africains contraints par la France à payer l'impôt colonial pour les avantages de l'esclavage et la colonisation*, <http://www.mondialisation.ca/>

Le Sénat, un site au service des citoyens, *L'Afrique est notre avenir*, <http://www.senat.fr/rap/r13-104/r13-10465.html>

Maja Bovcon, "Françafrique and the Regime Theory," *European Journal of International*

Maja Bovcon, "French Repatriates from Côte d'Ivoire and the Resilience of *Françafrique*,"

Maria Malagardis, « France-Cote d'Ivoire, une relation de bouche a oseille », le 16 juillet 2014, disponible en ligne : http://www.liberation.fr/planete/2014/07/16/france-cote-d-ivoire-une-relation-de-bouche-a-oseille_1065094

Médiation et facilitation dans l'espace francophone, vol. 1, Bruxelles : Bruylant, 2010, pp. 761-77

Ministère de la Défense française, <http://www.defense.gouv.fr/>

Ministère de la Défense, <http://www.defense.gouv.fr/operations/autres-operations/operations-achevees/operation-licorne-2002-2015/actualites>

Ministère des Affaires étrangères et du Développement International, « L'aide bilatérale de la France », 24.12.13, disponible en ligne : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/aide-au-developpement/dispositif-institutionnel-et/canaux-d-acheminement-de-l-aide/article/l-aide-bilaterale-de-la-france>

Ministère des Affaires étrangères et du Développement international, « La France et la Côte d'Ivoire », mis à jour le 16 janvier 2016, <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/cote-d-ivoire/la-france-et-la-cote-d-ivoire/>

Ministère français des Affaires étrangères et européennes, « Réforme du système de sécurité *Modern & Contemporary France* 17 (3), 2009, pp. 283-99

Philippe Hugon, « La politique africaine de l'Afrique : entre relations complexes et complexées », Diploweb.com, revue géopolitique, articles, cartes, relations internationales > Afrique & M.-O. > Afrique > La politique africaine de la France, 8 mars 2016, <http://www.diploweb.com/La-politique-africaine-de-la.html>

Pierre Jacquemot, « Cinquante ans de coopération française avec l'Afrique subsaharienne », 2011, disponible en ligne : https://www.cairn.info/resume.php?ID_ARTICLE=AFCO_238_0043

Pierre Weiss, « L'opération Licorne en Côte d'Ivoire : Banc d'essai de la nouvelle politique africaine 2003/1 (N° 89), p. 112-126, <http://www.cairn.info/revue-politique-africaine-2003-1-page-112.html>

Relations, 2011, pp. 1-22. Disponible en ligne :

RFI -14 July 2010 – Olivier Fourt – 1960–2010, 50 ans d'interventions militaires françaises en Afrique

Richard Banégas, Roland Marchal et Julien Meimon, « La fin du pacte colonial ? La politique africaine de la France sous J. Chirac et après », *Politique africaine* 105, mars 2007, pp. 7-26, disponible en ligne : <http://www.politique-africaine.com/numeros/pdf/intro/105007.pdf>

Ruth Marshall, « La France en Côte d'Ivoire : L'interventionnisme à l'épreuve des faits », *Politique africaine* 98, 2005, pp. 21-41

Stephen Smith, « La politique d'engagement de la France à l'épreuve de la Côte d'Ivoire »

Steven Erlanger (12 September 2011), "[Rwandan Leader, in Paris, Seeks to Ease Tensions](#)", *The New York Times*

Temps des médias, January 2016, Vol.26, pp.144-162, <http://www.cairn.info.proxy.bib.uottawa.ca/revue-le-temps-des-medias-2016-1-page-144.htm>

Thibault Stéphane Possio, *La France et la sécurité collective en Afrique subsaharienne*

Verschave, « Noir silence : qui arrêtera la Françafrique ? », 2000

Victor-Manuel Vallin, *France as the Gendarme of Africa, 1960-2014*, *Political Science Quarterly*, 2015, Vol.130(1), p.79(23) [Revue évaluée par les pairs], <http://onlinelibrary.wiley.com.proxy.bib.uottawa.ca/doi/10.1002/polq.12289/full>

Vincent Hiribarren, « 50 ans d'interventions militaires en Afrique », *Libération Africa4*, Regards croisés sur l'Afrique, publié le 20 octobre 2014, <http://libeafrica4.blogs.liberation.fr/2014/10/20/50-ans-dinterventions-militaires-en-afrique/>

Yves Gounin, *La France en Afrique : Le combat des Anciens et des Modernes*, Paris : de